

GRAND DEBAT
VILLE DE MERIGNAC
Lundi 28 janvier 2019

Ouverture du Grand Débat à 19 h 00

Monsieur le Maire : - D'abord, je voudrais vous remercier d'être présents, très nombreux. La Ville de Mérignac a souhaité organiser ce Grand Débat. Je crois que nous sommes la première Ville de Gironde à le faire. Mais il me semble aussi qu'en ce moment même, Libourne fait à peu près la même chose que nous.

La discussion est toujours utile dans une démocratie et chacun doit pouvoir s'exprimer. C'est à moi qu'il reviendra la responsabilité de donner la parole, mais je tiens à ce que mon rôle soit d'une neutralité absolue. Mon rôle n'est pas de dire « c'est bien, c'est mal », mais consiste à vous donner la parole et à faire respecter la courtoisie que chacun doit à l'autre. C'est comme cela que nous pouvons arriver à construire quelque chose.

Vous aurez la parole autant que vous le souhaitez. Comme vous êtes très nombreux, si vous pouvez vous en tenir chacun à 3 minutes, ce serait bien... Il vaut mieux pouvoir être nombreux à s'exprimer, plutôt que quelques-uns plus à l'aise dans ce genre d'exercice confisquent la parole.

Je considère qu'il n'y a pas de thèmes interdits, qu'il n'y a pas de questions sur lesquelles vous ne pouvez pas vous manifester. Vous pouvez parler de ce que vous souhaitez. Vous savez qu'il y a 4 grands thèmes ; je vous les rappelle : la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie, la transition écologique, l'organisation de l'Etat et des services publics. Si vous pouvez parler d'autre sujet, vous en parlerez. Il n'y a pas ici de limite autre que celles que j'ai pu indiquer.

Patrick OLAYA, un éditeur qui habite sur Mérignac va intervenir en premier si vous l'acceptez, pour nous présenter une synthèse des contributions remises. Nous avons reçu un peu plus de 150 contributions soit au guichet unique de la mairie, soit dans les mairies annexes, soit sur le site internet. Patrick en tirera les thèmes qui reviennent le plus souvent. Il m'a semblé que cela pourrait être une bonne introduction.

J'aurai tout à l'heure à mes côtés Amélie AUDOIT qui est la Présidente du Conseil de Développement de la Ville pour les deux années qui viennent.

Est-ce que M. Nau est présent ? M. Nau vit en plein cœur de la précarité et de la pauvreté puisqu'il est une des figures du Relais des Solidarités. Je lui proposerai d'intervenir au nom des associations caritatives de la Ville.

Je ne sais pas si Françoise CARTRON est ici. Sénatrice de la Gironde, elle doit venir ce soir. Elle sera bienvenue. La parole est libre pour tout le monde.

C'est un débat qui peut durer très longtemps. La méthode la plus rationnelle consiste à séquencer le débat entre les 4 thèmes. Nous allons essayer. Mais si quelqu'un doit partir plus tôt, et qu'il veut intervenir sur un thème prévu plus tard, je le laisserai s'exprimer.

Nous enregistrons tous les débats. Si vous voulez que votre nom soit mentionné, vous le mentionnez. Si vous voulez rester anonymes, vous restez anonymes. Nous avons également une prise de notes. Nous ferons remonter ensuite aux différentes autorités qui ont souhaité ce débat, donc au gouvernement, l'ensemble de vos propositions, de vos critiques, de vos suggestions. Si vous avez envie de râler, vous râlez. Le but est que chacun puisse être libre dans son expression. Merci.

M. OLAYA : - Bonsoir. D'abord, sur les 150 contributions que j'ai traitées samedi, je tiens à dire dans un premier temps qu'aucune n'était anonyme. J'en ai dégagé 105 doléances. Les voici.

- Augmentation du SMIC
- Suppression de la CSG pour les couples de retraités dont les revenus sont inférieurs à 3000 €
- Rétablissement de l'ISF
- Suppression de la taxe d'habitation dès le 1^{er} janvier 2020 pour les revenus de couples inférieurs à 3500 €, pour tous.
- Baisse immédiate des taxes sur l'eau : le gaz et l'électricité
- Meilleur remboursement des frais dentaires et sur les lunettes
- Augmentation des effectifs dans les hôpitaux, notamment aux urgences
- Accélération de la loi sur l'euthanasie pour les personnes en fin de vie
- Mise en place un quota sur l'immigration
- Suppression des privilèges des anciens présidents
- Construction de nouvelles maisons d'arrêt
- Meilleur accompagnement pour l'achat de véhicules propres
- Inéligibilité à vie pour les élus condamnés
- Suppression des avantages lorsque les élus nationaux n'ont plus de fonction publique
- Plus de médecins
- Plus d'aide aux pays étrangers, le temps de remettre les finances de l'Etat à niveau
- Lutte contre l'évasion fiscale

- Lutte contre l'injustice sociale
- Lutte contre les lobbys
- Egalité salariale femmes - hommes
- Meilleur accompagnement pour les diplômés en début de carrière
- Meilleure prise en compte des retraités diplômés pour les français d'outre-mer
- Pension du service public systématiquement diminuée dès lors que celle du privé dépasse un seuil
- Application du code du travail à tous les français
- Arrêt maladie, application de deux jours de carence pour tous
- Inéligibilité à tout poste rémunéré à partir de 65 ans
- Suppression du Sénat
- Meilleure prise en charge des personnes à faibles revenus dans les maisons de retraite
- Indexation des retraites sur le coût de la vie
- Meilleure prise en compte des députés aux demandes des citoyens - absence de réponse
- Taxation immédiate des GAFAs
- Simplification des procédures administratives pour les TPE
- Renforcement du rôle du Maire
- Suppression des Départements et des Communautés de Communes qui sont des pompes à fric
- Accès au chômage pour les patrons de TPE
- Mise en place véritable d'une loi pollueurs-payeurs
- Meilleur accompagnement des agriculteurs vers le bio
- Alignement des retraites des politiques sur le privé
- Suppression des retraites des politiques qui n'ont plus de mandat
- Mise en place de loteries nationales thématiques
- Retour à la vitesse de 90 km/h
- Baisse du nombre de députés
- Fin des dépassements d'honoraires médicaux
- Moins de personnel à l'Elysée et dans les assemblées
- Fin des parachutes dorés indécents
- Création d'un site permettant la transparence sur les dépenses de chaque ministère
- Instaurer un salaire maximum
- Eviter l'optimisation fiscale
- Instaurer immédiatement un revenu universel
- Diminution des charges salariales et patronales
- Pas de TVA sur les produits de première nécessité
- Maintien des services publics en ruralité et partout
- Gestion des crèches et des EHPAD confiée à l'Etat
- Contrôle technique moins cher et arrêter de taxer l'automobiliste
- L'impôt pour tous même s'il doit être symbolique
- Meilleure reconnaissance du travail pour tous
- Faire la chasse aux professionnels du chômage
- Taxation des transactions financières
- Suppression des allocations familiales pour les personnes seules au-delà de 2800 € de salaire et 4200 € pour un couple
- Retour au septennat
- Refonte totale de la fiscalité

- Prise en compte du vote blanc
- Reprise par l'Etat de la gestion des autoroutes
- Arrêt des créations d'organismes comme l'agence de l'environnement
- Indexation des pensions sur l'inflation
- Revoir la rentabilité du livret A
- Dynamiser les petites villes
- Encadrement des loyers
- Suppression des droits de succession
- Rétablissement à 50% des pensions de réversion pour tous
- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires
- Respect de la voix du peuple
- Rétablissement des lignes SNCF supprimées en campagne
- Meilleure rémunération des contrats courts
- Revalorisation des allocations adultes handicapés
- Meilleure surveillance des finances des grosses entreprises
- Plus de rapidité dans les décisions de justice
- Séparation des détenus dans les prisons selon leurs délits
- Création d'une école de l'intelligence sociale pour plus de respect
- Plus de justice face à l'impôt
- Revoir la politique du logement
- Représentation du peuple à l'Assemblée Nationale
- Réduction de la TVA
- Fermeture des centrales nucléaires
- Plus de tranches d'imposition
- Revalorisation de l'enseignement public
- Représentativité des votants blanc à l'Assemblée
- Fin des paradis fiscaux
- Recouvrement des fraudes fiscales
- Transparence sur l'utilisation de l'impôt et des taxes
- Droit de vote pour les étrangers aux élections locales
- Gratuité des transports en commun
- Retrait du CICE et le garder pour le TPE
- Instaurer des votations pour les décisions fiscales
- Baisse de la TVA
- Clarification sur les annulations des lois remplacées par d'autres
- Simplification des termes des lois grâce à un vocabulaire clair. Exemple du code civil napoléonien qui est très clair
- Suppression de l'usage des pesticides pour les agriculteurs alors qu'il est interdit pour les particuliers
- Arrêt du projet en Guyane
- Neutralité et indépendance économique des médias
- Elargissement de la réflexion aux pays européens
- Interdire les innovations liées aux contrôles des données personnelles, les compteurs Linky et plus de contrôles quant aux données confidentielles
- Plus d'humanité pour les migrants ; n'oublions pas d'où nous venons
- Réforme de fond de l'enseignement pour qu'il soit égal pour tous
- Uniformiser les contrôles fiscaux et ne pas céder aux chantages de l'expatriation des sièges d'entreprises à l'étranger et du licenciement massif

Monsieur le Maire : - Merci. Il faut que quelqu'un commence.

Intervenante : - J'interviens en matière de fiscalité. Je voulais aborder le problème des effets de seuil. Je serais pour que l'on revoie la fiscalité en lissant la progression de l'impôt. J'ai cru comprendre que le nouveau seuil d'exonération est maintenant proche de 2.000 € par mois et dès qu'on le dépasse, cela donne l'impression que l'on est matraqué. J'ai des ressources un peu supérieures à 2.000 € et pour autant, je ne m'estime pas riche. Je suis toute seule et je dois payer toutes les dépenses de logement et autres. Ma retraite est gelée depuis 5 ans et pourtant, toutes mes charges augmentent, de logement, d'énergie, de copropriété et autres. Je n'aurai pas droit à la suppression de la taxe d'habitation. Je me sens, parce que je dépasse un peu, trop ponctionnée. Je pense qu'il faudrait un effort de refonte.

Monsieur le Maire : - Notamment sur le problème des seuils. Juste une précision. Il y a une équipe de télévision qui passe. C'est une école de journalisme. C'est dans ce cadre scolaire qu'ils interviennent aujourd'hui.

Est-ce que sur la fiscalité, pour continuer les propos de Madame, il y a d'autres interventions ?

Intervenant : - Merci. C'est au sujet de la CSG des retraités. J'ai pris 3 revues différentes et je n'ai rien compris. La première parle, pour une personne seule, de 1.800 € et pour un couple, de 2.200 €. La deuxième revue parle de 2.000 € et pour un couple, 2.800 €. La troisième revue parle, sur le revenu de référence, de 24.000 et 32.000. Quel est vraiment le barème ?

Monsieur le Maire : - Vous voulez un éclaircissement sur la CSG avec une meilleure lisibilité de la CSG. Nous le notons.

Intervenant : - Ce serait basé sur le revenu fiscal de référence.

Intervenant : - C'est là-dessus que c'est basé.

Intervenant : - Ensuite, une petite question au sujet de la demi-part pour les veuves ou les divorcés non remariés. Il y avait jadis une part et demie et c'est revenu à une part. Si on remet une part et demie, c'est du pouvoir d'achat pour la personne.

Pour les frais de succession de parents à enfants, c'était après 150.000 et c'est passé à 100.000.

Monsieur le Maire : Sur ces questions de fiscalité, est-ce que vous avez des réponses ?

Intervenant : - Bonsoir. Avant de parler de fiscalité, je crois qu'il serait important qu'au niveau de la constitution, on mette un article qui oblige les politiques à ne pas dépenser plus qu'ils n'ont de recettes, ainsi que dans les collectivités locales. Quand on voit que l'Etat a 2.300 milliards d'euros de dette, il sera très difficile pour les politiques de satisfaire tout ce que les gens vont demander. Il n'y a pas d'argent dans les caisses. D'abord, il faut faire rentrer de l'argent. Chaque gouvernement qui passe augmente la dette pour satisfaire toutes les demandes et ne regarde jamais à faire des économies.

Monsieur le Maire : - Juste un petit point. Pour les collectivités locales, c'est obligatoire. On ne peut jamais adopter un budget en déséquilibre. On doit toujours équilibrer les recettes et les dépenses. Sinon, notre budget est recalé. Au niveau national, non. Ce que l'Etat interdit aux communes, l'Etat se le permet pour lui. Je suis d'accord avec Monsieur, cela fait 30 ans que cela dure. C'est depuis la crise pétrolière que la France s'endette.

Intervenant : - Mon écharpe en dit beaucoup sur ma couleur. Sachez que j'en suis fier. De la politique, on en fait tous ; quand on a des idées, on fait de la politique, quelle que soit la couleur, mais quand j'entends parler de la nécessité de remettre l'ISF, j'ai envie de dire que la couleur que je porte est portée par des gens qui réclament depuis longtemps l'ISF, qui vont même plus loin, qui réclament que l'on ait un impôt beaucoup plus progressif aujourd'hui.

Tout ce qu'ont dit les personnes qui sont intervenues sur la fiscalité est très bien et les propositions que j'ai entendues sont très bien aussi, mais il faut se poser la question de savoir où on va trouver l'argent. Si on fait baisser les impôts, il faut que l'on trouve des recettes de l'autre côté et moi, je voudrais que l'on aborde cette question qui est essentielle, celle de l'évasion fiscale. 1.000 milliards d'euros s'évadent chaque année. Tant que l'on n'aura pas réglé ce problème-là, on peut bien chercher où on va compenser ceci ou cela, de quel côté on va prendre, de quel côté on va donner, mais si on ne reprend pas l'argent qui nous a été volé, on ne s'en sortira pas.

Il faut plus que jamais faire un prélèvement à la source. Puisqu'on va faire un prélèvement à la source sur nos salaires, faisons un prélèvement à la source des multinationales. Ces 1.000 milliards d'euros, si on les prélève avant qu'ils soient envoyés je ne sais où, aux îles Caïman ou ailleurs, on pourra peut-être agir. Si on se contente de dire, suppression des paradis fiscaux, ce n'est pas comme cela qu'ils vont disparaître. Les îles Caïman ne vont pas disparaître parce qu'on va le dire. Le

Luxembourg ne disparaîtra pas non plus. Par contre, on peut agir politiquement pour reprendre l'argent, trouver l'argent là où il est parce que la vraie réalité aujourd'hui, c'est que nous sommes face au dur de la vie. Par conséquent, on ne peut plus continuer à nous dire : « Vous devez trouver des solutions dans un cadre étriqué. » Plus que jamais, il faut remettre en cause le système.

Voilà pourquoi je porte cette couleur rouge et que je soutiens ceux qui la portent jaune parce que dans un cas comme dans l'autre, c'est la même révolte. (*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Sur l'impôt sur la fortune, est-ce que quelqu'un veut intervenir pour exposer un point de vue contraire ?

Intervenante : - Bonsoir. Au risque de déplaire, si on taxe trop les gens, trop les entreprises, elles s'en vont. On peut se poser la question de savoir comment les îles Caïman font pour attirer des gens qui ont de l'argent. Je pense que ce qu'il faut, c'est attirer ceux qui ont de l'argent chez nous pour qu'il y ait des dépenses et pour qu'il y ait des impôts. Ce n'est pas en faisant fuir les gens qui ont du pognon que l'on va rétablir les finances. Si on se retrouve seulement avec des salariés et avec des ouvriers, je ne sais pas comment on va faire pour financer tout ce que l'on a envie qui soit financé.

Je suis entièrement d'accord avec tout ce que vous avez dit. La seule chose, c'est que je ne suis pas d'accord à taxer trop les gens qui ont de l'argent. On a un pays très attractif, qui est beau, qui est riche et qui a de très gros attraits, mais nous ne sommes pas capables de garder notre argent chez nous. Qui est-ce qui fuit ? Ce sont les gens qui ont de l'argent qui fuient. Par contre, ceux qui arrivent, malheureusement, ont besoin de nous. Si nous voulons un équilibre, il faut que les gens qui ont de la fortune reviennent chez nous. Bien entendu, il faut taxer les GAFAs, etc., nous sommes d'accord.

Monsieur le Maire : - Sur la fraude fiscale, je voudrais clarifier un point. Il y a eu de nombreuses lois concernant la fraude fiscale depuis des années et des années, mais c'est un puits sans fond. C'est un peu compliqué parce qu'il y a plusieurs types de fraudes fiscales, notamment la fraude fiscale à la TVA contre laquelle il est assez compliqué de lutter. Il faut certainement lutter, il y a 1.000 milliards, mais ce n'est pas parce qu'on le dit que demain, on va recouvrer 1.000 milliards. C'est un peu compliqué. Il faut sans doute mettre encore davantage d'efforts.

Intervenante : - J'ai bien entendu ce que la dame nous a dit sur sa retraite. J'entends très bien qu'avec une retraite de plus de 2.000 €, on puisse avoir des difficultés, mais sachez quand même qu'il y a des gens qui ont travaillé toute leur vie et j'ai des collègues qui n'ont pas 800 € à la retraite, qui au bout de 2 ans touchent le minimum, mais au bout de 2 ans. Pendant 2 ans, il faut faire avec le peu que l'on a. Pourtant, ils ont travaillé plus de 35 ans de leur vie, comme tout le monde.

J'entends ce que Madame dit. Bien sûr, il faut qu'il y ait des gens qui gagnent de l'argent. Je n'ai rien contre cela, mais si vous enlevez tous les employés et tous les gens qui travaillent, tous les petits boulots, ces gens-là ne pourront plus se faire d'argent et les entreprises ne tourneront plus. Il ne sert à rien de se renvoyer la balle les uns aux autres. C'est ridicule. Il y a des gens qui crèvent vraiment la faim. Il est bien de dire, il faut ceci, il faut cela, mais il faut aussi entendre les tout petits et pas simplement ceux qui touchent un certain palier au-dessus de 1.800 ou 2.000 €. C'est tout ce que je voulais dire. (*Applaudissements*)

Intervenant : - J'avais une proposition à faire pour lutter contre la fraude fiscale. C'est un système de bonus-malus pour inciter les gens à être honnêtes et vraiment punir celui qui fraude. Si on arrivait chaque année à gagner 2% d'impôts, peut-être qu'il y aurait un sens civique et une meilleure répartition de l'impôt. Il faut punir ceux qui trichent et encourager les gens à être honnêtes. C'est un système qui est simple et qui n'a jamais été essayé. On le fait au niveau des assurances automobiles et cela fonctionne.

Monsieur le Maire : - Merci de cette idée.

Intervenant : - Sur la fraude fiscale et sur les îles Caïman, aux îles Caïman, il n'y a pas d'ouvriers, il n'y a pas d'usines. Il y a juste les profits des usines qui sont ici qui vont se planquer là-bas parce qu'ils sont imposés à 1%. On ne va pas s'aligner sur les îles Caïman ! L'avenir du monde n'est pas que nous nous alignions sur les îles Caïman pour la fiscalité, sur la Chine pour les droits de l'homme et sur le Bangladesh pour le travail des enfants. (*Applaudissements*)

Est-ce que, à un moment donné, on prend la concurrence telle que vous la présentez malgré vous, ou est-ce que les Etats qui sont les émanations des peuples jouent leur rôle d'Etat et est-ce qu'ils font en sorte qu'il n'y ait plus le travail des enfants, qu'il y ait un nombre d'heures limité pour les travailleurs et qu'il y ait des droits syndicaux

partout ? C'est le rôle des Etats. Les Etats, ce sont les citoyens ; c'est ce que l'on nous dit souvent. Je ne suis pas d'accord pour que les Etats décident de recevoir M. ZUCKERBERG comme un chef d'Etat. Ce n'est pas un chef d'Etat et nous n'avons pas à faire des courbettes aux grands capitaines d'industries internationaux qui sont des spéculateurs.

Dans sa lettre, M. MACRON reprend un lieu commun qui est : « L'impôt, lorsqu'il est trop élevé, prive notre économie des ressources qui pourraient utilement s'investir dans les entreprises. » C'est un lieu commun. Ce n'est pas une réalité économique parce que l'impôt communal, par exemple, - Monsieur le Maire le sait très bien - passe par les caisses de la commune, mais il n'y reste pas longtemps. Il va tout de suite s'investir dans l'économie. La dépense publique n'est pas de l'argent qui est stérilisé. C'est de l'argent qui sert à l'économie.

Un autre point, « L'impôt, lorsqu'il est trop élevé, prive les travailleurs du fruit de leurs efforts. » C'est faux parce que si on baisse les charges, si on baisse les cotisations URSSAF, qu'est-ce qu'on va devoir faire ? On va devoir aller chez AXA pour prendre une assurance, parce que toutes ces dépenses publiques sont des dépenses obligatoires, des dépenses contraintes. Je demande que les dépenses publiques ne soient pas baissées, mais qu'elles soient augmentées et que les impôts ne soient pas baissés, mais augmentés, à condition, bien sûr, de faire payer les riches. A un moment donné, il faut le faire et ne pas faire des cadeaux aux riches en se disant qu'ils vont être gentils, qu'ils vont investir. Regardez la CSG. Elle a été transformée et le résultat est que les gens qui donnaient aux œuvres caritatives ou de solidarité pour avoir une baisse d'impôt de la CSG ne donnent plus aux œuvres caritatives. Croyez-vous qu'ils vont investir dans les entreprises ? Si l'on veut être sûr des choses, l'Etat n'a qu'à capter cet argent en notre nom et le répartir, comme nous le demandons, sur les besoins de la société, plutôt que de laisser les riches décider eux-mêmes.
(Applaudissements)

Monsieur le Maire : - Vous avez dans la salle un endroit où vous pouvez déposer des contributions et il y a des cahiers de doléances.

Intervenant : - Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire le Monsieur. Par contre, il faudrait savoir ce que l'on entend par « riche » parce que j'entends aujourd'hui des choses qui me hérissent un peu le poil. Quand on parle de riche au-delà de 2.000 € par mois, cela devient ridicule. Je pense qu'il y a des personnes qui

sont extrêmement riches, qui ne savent même plus quoi faire pour dépenser leur argent...

Monsieur le Maire : - Il y en a même une qui gagne 46.000 € par jour.

Intervenant : - Je pense que la classe moyenne est énormément tondu. Elle est montrée du doigt alors qu'elle paye beaucoup d'impôts. Je pense que quand on parle de riches, il faut vraiment s'adresser à la classe la plus aisée, celle qui a des moyens. Si on fait le rapport entre l'impôt réellement payé et les revenus ou le patrimoine qui reste, je pense que la classe moyenne est vraiment tondu dans tous les sens.
(Applaudissements)

Intervenant : - Bonsoir à tous. Je voulais intervenir parce que le sentiment que j'ai actuellement, c'est que s'il y a un climat aussi délétère dans le pays et si les gens se mettent en colère en masse, c'est parce qu'il y a une injustice entre les plus fortunés - je parle des très très riches - et les moins fortunés.

Ce qui m'exaspère un peu, c'est que je suis de la génération où 26 milliardaires détiennent la moitié du PIB dans le monde. Je suis de la génération où le Président français a rétabli la Flat Tax à 30%, ce qui a creusé le déficit de 10 milliards d'euros en France. Je suis d'une génération où, entre 2007 et 2012, le déficit public a été creusé de 600 milliards d'euros. Certains vont se demander comment on en est arrivé là, comment on en est arrivé à augmenter le déficit, comment on en est arrivé à avoir aussi peu de ressources pour soutenir les gens, pour faire marcher la solidarité. C'est tout ce que je voulais souligner. Quelque part, s'il y a de l'argent à aller chercher, des solutions existent. *(Applaudissements)*

Intervenant : - J'ai un peu insisté pour prendre la parole parce que je voudrais éclairer un peu sur la Flat Tax. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas ce que c'est. Le gouvernement ne nous en parle jamais dans le débat, dans les questionnaires. Jamais. C'est un énorme scandale.

En 2018, notre gouvernement actuel a instauré un plafonnement de l'impôt sur les dividendes. Autrement dit, les dividendes, étaient auparavant réintégrés dans les revenus et taxés au taux marginal de 40%, après un abattement de 40%, ce qui était déjà sérieusement avantageux. Passons. Ils étaient supposés être imposés à 40%. La Flat Tax nous dit, on va plafonner cela à 30%. On pourrait dire, ils ont eu une augmentation de 10%, mais c'est un peu plus que cela. En fait, ce sont 30% incluant

les prélèvements sociaux, ce qui fait que l'impôt sur le revenu pour les dividendes est plafonné à 12,2%. Vous et moi payons 5, 10, 15, 20, 30, 40 pour les plus riches. Dès que cela devient du revenu de dividendes, c'est 12,2%. Personne n'en parle jamais dans les débats.

On va nous parler de l'ISF. C'est un foulard rouge que l'on nous tend sous le nez pour nous focaliser là-dessus, nous focaliser sur 2 milliards. Ce n'est pas une paille, mais à côté, on nous fait oublier 10 à 15 milliards. C'est une manipulation lamentable. J'ai d'autres choses à dire, mais je vais m'arrêter là. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Bonsoir. Pour continuer après Madame et nos chers patrons qui vont partir s'ils payent des impôts, j'ai quelques chiffres. Pour reprendre la Flat Tax, les GAFAs, Starbucks, Amazon - qui ne payent pas d'impôts malgré plusieurs milliards de recettes -, l'évasion fiscale qui représente 80 à 100 milliards par an, le CICE, 20 milliards sur 2018, estimé à 40 milliards sur 2019, le champion du monde est la société CARREFOUR. On lui a prêté 2 milliards sur 4 ans. Elle a rétribué 2 milliards aux actionnaires et a licencié 2 400 personnes. Le CICE a été créé pour aider les entreprises à embaucher. Il y a les fraudes aux cotisations sociales, les fraudes aux impôts sur les sociétés et les fraudes à l'impôt sur le revenu. Au total, ce sont plus de 150 milliards de manque. Les dépenses de l'Etat sur 2018 représentent 330 milliards. Les recettes 243 milliards. Donc, un déficit de 87 milliards. Il y a de quoi combler les pertes. Donc, il y a du boulot.

Quant à nos chers patrons, quand je vois M. Carlos GHOSN, cela fait 2 mois qu'il a toujours son salaire, il va avoir un parachute doré aux alentours de 45 M€ pour sa retraite et il s'est quand même rincé dans la caisse, en plus de ses 16 M€ de salaire.

J'ai été patron - je ne le suis plus, j'ai déposé le bilan -, mais on m'a appris une chose. Une société a besoin d'un patron, certes, mais jusqu'à preuve du contraire, ce sont quand même les salariés qui font les bénéfices. (*Applaudissements*)

Pour dire une dernière chose, concernant les 40 plus grosses sociétés de la bourse de Paris, du Cac 40, sur 2017, ce sont 94 milliards de bénéfices après impôts, dont 57 milliards rétribués aux actionnaires. Record battu. Je pense qu'il y a des salariés qui pourraient gagner un petit peu plus en récompense du travail et des bénéfices réalisés par les sociétés. (*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Une société a besoin à la fois de capital et de travail, de patrons et d'ouvriers, mais effectivement, il faut sans doute une meilleure répartition des profits.

Intervenant : - Je voulais dire que j'étais tout à fait d'accord avec ce que Monsieur a dit par rapport aux GAFA. Il est inconcevable que des entreprises qui font des milliards de bénéfices dans notre pays ne payent aucun impôt alors qu'il y a tellement de petits commerces qui souffrent actuellement de tous ces achats qui sont faits sur internet. Cela fait partie de l'évolution de la société, mais il n'est pas normal que des sociétés fassent autant de profits sans payer aucun impôt.

Je voulais parler de l'ISF. A mon avis, il faut le rétablir. M. MACRON nous a « vendu » le fait qu'il enlevait l'ISF pour redynamiser les TPE, les PME, pour que les plus riches puissent réinvestir dans nos entreprises en France. A mon avis, il faut arriver à un consensus. J'avais lu une proposition qui n'était pas mal, qui consistait à rétablir l'ISF et à créer une exonération pour les personnes qui souhaiteraient investir dans nos TPE, dans nos start-up, dans nos entreprises qui sont implantées sur le territoire français. Du coup, tant pis pour les personnes qui payeront l'ISF et qui n'investiront pas dans les TPE. Par contre, celles qui feront un investissement dans ces entreprises seront exonérées en fonction de la partie qui aura été investie dans nos entreprises.
(Applaudissements)

J'avais noté quelques petites choses. A mon avis, il y a de l'argent à récupérer également sur les transactions financières. Il y a énormément de spéculations qui se font, de l'argent qui produit de l'argent et ainsi de suite - ce n'est que du virtuel -, mais si on arrive à taxer un petit peu toutes ces spéculations qui sont faites sur notre dos et sur l'économie, on peut récupérer quelques milliards d'euros, en plus de la fraude fiscale qui nous permettrait de récupérer au minimum 100 milliards, comme on a pu le constater.

Intervenant : - Tout ce qui a été dit sur les problèmes d'impôts, etc., montre que notre pays est riche et qu'il y a les moyens de satisfaire les besoins sociaux.

Je voudrais rebondir sur ce qu'a dit une dame au sujet des retraités. Il y a des dames qui touchent 500, 600, 800 € par mois. Or, ces dames sont victimes d'une double peine. Elles ont eu des parcours fragmentés parce qu'il a fallu élever des enfants, mais elles ont rendu leur part de travail en créant des richesses et en travaillant. Deuxième

aspect, elles ont permis à la France de devenir un pays jeune, ce que l'on oublie, et on les laisse dans des conditions misérables.

Il faut tenir compte de cela, mais je voudrais ajouter que jusqu'à maintenant et encore actuellement, les politiques qui sont menées par les divers gouvernements sont des politiques de casse sociale. Cette casse sociale est instrumentalisée par l'Europe sous le slogan facile : « Il faut une concurrence libre et non faussée. » A partir de là, on supprime progressivement les services publics, on les démantèle et on se retrouve dans des situations où des gens ont des difficultés à payer le gaz qui augmente, l'électricité, etc. Il faut que les sociétés privées fassent des bénéfices.

On en est là. La casse sociale est instrumentalisée au niveau de l'Europe et il faut que cela cesse. Si on continue ainsi, on ira dans le mur et je ne sais pas comment pourra s'exprimer le désespoir des français, mais je pense que cela va devenir violent.
(Applaudissements)

Intervenant : - Je vais répondre à Monsieur le Maire qui a remarqué que depuis les années 73, la dette en France devient de plus en plus présente. Aujourd'hui, qui crée l'argent ? Ce sont les banques privées et la BCE qui créent l'argent et les Etats sont obligés d'emprunter. On pourrait emprunter gratuitement, mais non, ils empruntent avec un taux d'intérêt. Donc, une partie de la dette française, ce sont ces intérêts. Après-guerre, on n'avait pas d'argent et pourtant, on a reconstruit le pays. En fait, l'Etat disait : « Dans le pays, la population augmente, elle a des besoins en infrastructures, en écoles, en hôpitaux, en énergie et donc, on va créer de l'argent en direction de ces projets d'investissements. » C'est en dehors du budget. Donc, toute la problématique de dire qu'il faut respecter le budget ne tient pas. Pour tout ce qui est investissement, quand c'est du physique, on le fait hors du budget et on crée l'argent pour le faire.

Depuis 2008, on a créé autant d'argent dans l'Union Européenne qu'en Chine. Dans l'Union Européenne, on a sauvé les banques. Tout va dans le financier et il n'y a que 10 ou 20% qui va dans le réel. En Chine, tout cet argent est allé dans le physique, dans le chemin de fer et autre. La pauvreté a diminué et il n'y a que 10 à 20% dans le financier. En fait, la finalité de l'argent, c'est ce que l'on en fait. Si c'est pour aider les gens, pour donner du travail, cela va diminuer la pauvreté, cela va créer des richesses. Si c'est pour faire de la spéculation, cela va appauvrir tout le monde. C'est pour moi quelque chose de très important. *(Applaudissements)*

Intervenant : - Je vais essayer de ne pas répéter ce qui a été dit, notamment sur la fiscalité. Simplement, il y a des choses qui ont été oubliées. Par exemple, j'ai appris cette année que 57 milliards avaient été reversés en dividendes à des actionnaires. Bien sûr, on ne va pas prendre les 57 milliards, mais la moitié seulement ; il en resterait encore assez pour les actionnaires. 30 milliards à redistribuer aux plus pauvres de ce pays, à ceux qui ne payent pas d'impôts, parce qu'il y a deux sortes de gens qui ne payent pas d'impôts : il y a les plus pauvres et il y a les très riches qui, eux, se débrouillent pour ne pas payer d'impôts. On a parlé des GAFAs, mais il y en a bien d'autres. Effectivement, de l'argent, il y en a dans le pays.

J'écoutais un débat. En ce moment, nous sommes gâtés en débats à la télévision. Nous avons de grands économistes, des journalistes spécialisés en économie qui nous expliquent que la France est le pays où la dépense publique est la plus élevée en Europe et, tenez-vous bien, ce qui coûte le plus cher, ce sont les retraites. Il faut payer les retraites. Comme si les retraités ne participaient pas à l'économie du pays. Comme s'ils ne dépensaient pas l'argent qu'ils touchent. Ce n'est pas de la dépense publique. On essaie d'opposer la dépense publique aux revendications qui sont déposées et que nous a lues l'animateur tout à l'heure. En fait, c'est pour mieux nous faire avaler que ces revendications ne seront pas satisfaites. Merci.
(Applaudissements)

Monsieur le Maire : - Je voudrais aborder une question très importante qui est celle de l'optimisation fiscale. Il faut règlementer l'optimisation fiscale, mais je rappelle que si on veut vraiment la règlementer, il faut la règlementer au niveau européen. On ne peut pas le faire uniquement de façon franco-française. Sinon, vous allez, par exemple, au Luxembourg et vous obtenez encore plus d'avantages. Donc, il faut sans doute que l'on ait cette vision mondiale sur toutes ces questions.

Intervenant : - Bonsoir à Tous. Pour reprendre ce que disait Monsieur, je travaille à CARREFOUR Mérignac. CARREFOUR a touché 2 milliards d'euros de CICE pour les 4 années à venir. Donc, 500 M€ par an. Je n'ai pas vu une seule embauche cette année, mis à part des contrats pro. Donc, ce sont des jeunes qui viennent pour 6 mois dans l'entreprise, sauf qu'ils sont éjectés après. Mon ancien patron est resté 5 ans dans l'entreprise et est parti avec plus de 30 M€. Est-ce normal ?

Ensuite, les grands magasins font des dons alimentaires. Je vais prendre l'exemple de GEANT CASINO Pessac. Quand les grandes entreprises font des dons

alimentaires, elles payent moins d'impôts, sauf qu'il y a une limite d'impôts. Donc, elles donnent jusqu'à la limite et ensuite, elles arrêtent de donner. Pratiquement tous les magasins font cela. Comment peut-on demander aux plus pauvres de payer quand on dépense 444.000 € de vaisselle pour l'Elysée, 500 000 € pour Mme MACRON, 440 000 € pour la piscine de M. MACRON ? Comment peut-on demander aux plus pauvres de payer ? (*Applaudissements*)

Intervenante : - Je voulais revenir sur l'ISF et sur la TVA puisqu'il y a eu des propositions de suppression de la TVA sur les produits de première nécessité. La TVA est l'impôt le plus injuste. Le seul impôt juste est l'impôt sur les revenus à condition qu'ils soient acquittés. Or, les seules personnes qui acquittent réellement l'impôt sur leurs revenus effectifs, ce sont les salariés. Tous les autres ont des moyens d'échappatoires.

L'ISF était un impôt impopulaire chez ceux qui ont des moyens, mais ce qui est le plus gênant, à mon avis, quand on l'a supprimé, c'est que l'on n'a demandé aucune garantie sur l'usage du retour d'argent. Je prends un exemple qui m'est proche de quelqu'un qui avait, du temps de l'ISF, 5.000 € de revenus nets de tout impôt, une fois l'ISF payé, quelqu'un qui n'a jamais travaillé de sa vie et qui maintenant n'acquitte plus l'ISF. Qu'est-ce qu'il fait de cet argent supplémentaire ? Vous croyez qu'il l'investit dans une TPE ? Il le laisse à la banque et la banque fait de la finance. Il ne fait pas du tout de l'économie réelle.

Ce qui me dérange surtout dans la manière dont on a supprimé l'ISF, c'est le fait que l'on n'ait demandé strictement aucune garantie sur l'usage qui en serait fait. Monsieur proposait une forme de mécénat que je trouve très intéressante et qu'il faudrait prolonger. Moralement et pour l'honneur, il serait sans doute difficile de remettre l'ISF tel qu'il était avant. Donc, il faudrait lui changer son nom et sa couleur et la transformer dans la forme de mécénat que Monsieur a indiquée en disant : « Si vous voulez bien investir dans les TPE, par exemple, vous êtes dédouané de votre impôt. » Un autre domaine dans lequel on pourrait suggérer aux très riches de faire un choix qui les engage moralement, cela pourrait être l'environnement, l'éducation et la formation. Voilà des manières de faire.

Comme je le disais, la TVA est l'impôt le plus injuste parce que tout le monde le paye. Que l'on gagne le SMIC ou 250 fois le SMIC, comme la moyenne des patrons du Cac 40, on paye le taux de TVA sur tout ce que l'on achète. Or, dans l'immédiat, en

attendant la disparition hypothétique des paradis fiscaux, il me semble qu'il serait facile, et moralement et pour l'honneur, d'augmenter la TVA sur les produits de luxe. On va nous dire, attention, l'industrie du luxe est celle qui rapporte le plus à la France. Peut-être, mais je voudrais savoir qu'elle est la femme d'émir du Qatar ou d'ailleurs qui va râler parce que sa robe de soirée va lui coûter 200 € de plus. Ce n'est absolument pas vrai et toutes les études de sociologie et d'anthropologie qui ont été faites sur la consommation de luxe montrent au contraire que plus un produit est cher, plus il est intéressant pour les privilégiés. Donc, ce n'est pas du tout un problème que d'augmenter la TVA. Je dis que c'est un impôt injuste, mais on peut quand même, dans un intervalle, augmenter au moins les tranches supérieures. *(Applaudissements)*

Pendant que j'ai le micro, je voudrais honteusement en profiter pour faire une autre proposition. Je suis un chercheur à la retraite et comme tous mes collègues, nous souhaitons que la totalité des cahiers de doléances, des propositions qui sont faites, des enregistrements de débats, soient remis au public sous une forme ou sous une autre, à la disposition de la bibliothèque nationale parce que c'est une manne absolument fabuleuse pour les chercheurs pour connaître notre époque et nous, chercheurs, nous aimerions tant avoir tous les cahiers de doléances de 1789 ! *(Applaudissements)*

Intervenante : - Déjà, merci d'avoir organisé ce débat. Je crois qu'il est vraiment important que l'on se saisisse de tous les espaces de discussion. Tout à l'heure, Monsieur le Maire, vous avez dit qu'il n'y avait pas de thèmes interdits et qu'il n'y avait pas de limite. C'est tant mieux. Vous avez néanmoins dit que votre rôle était un rôle de neutralité. Toutefois, vous apportez votre caution d'élue à ce Grand Débat et j'aimerais que l'on se pose la question ici collectivement de ce que veut dire ce Grand Débat puisque, on le sait, Emmanuel MACRON a dit qu'il ne changerait pas de cap et nous avons pu voir dans les révélations de Mediapart ce matin que Mme JOUANNO elle-même ne parle plus de débat, mais de consultation et par quels moyens Emmanuel MACRON et son gouvernement ont écarté toute institution qui serait neutre pour pouvoir prendre en main les réponses.

Il y a 4 thèmes, avec des questions qui sont orientées. Evidemment, il y a énormément de revendications qui sont portées ici et qui sont portées sur les ronds-points que l'on ne verra pas apparaître dans cette fameuse synthèse que M. MACRON et ses comparses se chargeront de mettre en forme.

Ici, ce n'est pas une réponse qui est apportée à ce qu'ils appellent la crise des Gilets Jaunes - je dirais qu'il est assez beau de voir enfin tant de revendications émerger -, mais c'est juste une démonstration de cette crise. Les revendications sont connues : le rétablissement de l'ISF, une meilleure répartition des richesses, la nationalisation ou la renationalisation des autoroutes, plus de services publics, davantage de confiance dans les élus par davantage de représentativité. Nous le savons, mais nos élites ne veulent pas voir ce que le peuple demande. A l'heure des doléances, nous allons pouvoir en faire plein, nous allons pouvoir en écrire à la mairie, sur les cahiers, sur internet. Il y en a plein ici qui sont très intéressantes. Il y en a plein également sur les ronds-points, mais elles dépassent largement le cadre des questions qui sont posées dans la consultation. Je vous avoue que je trouve extrêmement inquiétant de voir qu'un élu, un Président de la République élu il y a seulement 18 mois, se demande : « Mais, il veut quoi le peuple en France ? »

Je lui recommande de ne pas seulement écouter, mais de céder et ensuite, de partir.
(Applaudissements)

Monsieur le Maire : - C'est le peuple qui le décidera lors d'un vote.

Intervenante : - Effectivement, il n'y avait pas forcément de sujets que l'on pouvait aborder quand on le voulait. Ce soir, je pense que M. SUQUET devait être présent.

Monsieur le Maire : - M. SUQUET est le Secrétaire Général de la Préfecture. Il ne peut pas être dans tous les débats.

Intervenante : - C'est dommage parce que c'est quand même un moment important. C'était le premier en Gironde et il est fort dommage qu'il ne soit pas là parce qu'il aurait été bien qu'il puisse entendre nos doléances.

Monsieur le Maire : - Je répète que la totalité de ce que vous dites sera retranscrite et sera transmise.

Intervenante : - Cela ne remplace pas une présence humaine, mais j'entends bien que cela va être transmis et je compte sur vous.

Je parle au nom de toutes les familles qui ont des enfants en situation de handicap, notamment des troubles autistiques, des troubles envahissants du développement, tous les troubles psychiques. Il y a également les troubles psychomoteurs pour

lesquels on essaie de mettre des choses à disposition. Cela peut être des barres de maintien, des ascenseurs, mais pour tout ce qui touche le psychisme, il n'y en a pas.

Aujourd'hui, nous sommes dans un pays où l'on peut mettre en place énormément de choses, avec de l'argent parce qu'il y en a, et il n'y a aucun accueil d'urgence lorsque nous sommes en situation difficile avec nos enfants. Je suis maman d'une petite fille qui a un trouble autistique. Quand elle est en état de crise, qu'elle se tape, qu'elle s'auto-agresse et qu'elle retourne l'appartement, il n'y a aucun accueil d'urgence, aucun. Il y a des urgences pédiatriques, des urgences psychiatriques, mais il n'y a aucun accueil d'urgence pédopsychiatrique. Je tenais à le dire. Il y a des parents qui sont en situation de précarité parce que les patrons ne veulent pas embaucher des parents avec des enfants ayant des handicaps, parce que source de licenciement par la suite pour cause d'absentéisme. Il n'y a aucune loi de protection vis-à-vis de cela.

Nous avons mis à titre expérimental un accueil périscolaire avec M. ANZIANI et son équipe qui fonctionne formidablement bien. Ce que je trouve déplorable, c'est que j'ai été obligée de me débattre pour obtenir cela et que l'Etat ne demande pas aux Départements de mettre en place cet accueil périscolaire qui devrait être obligatoire pour tous. (*Applaudissements*)

La taxe d'habitation a été supprimée, mais je pense qu'elle aurait dû être repensée et revalorisée en fonction des ressources des gens parce que les mairies ont besoin de cet argent pour, pourquoi pas, employer des gens pour l'accueil de ces enfants en situation de handicap. Je suis désolée que l'on n'en parle pas. Nous sommes porteurs de ces paroles, de ce message et l'Etat fait la sourde oreille, n'entend pas. La prise en charge de la santé n'y est pas. J'espère que ce sera retransmis parce que je trouve que l'on n'en parle pas suffisamment. Merci. (*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Le 22 février, nous allons organiser une soirée que l'on pourrait appeler « Fauteuils jaunes » qui sera consacrée au handicap, mais du point de vue du Grand Débat, dans la salle de la Maison des Associations à 17 h.

Intervenant : - Bonsoir à tous. Je me présente. Je m'appelle Erwan, j'ai 42 ans. Première chose, merci à Monsieur le Maire et à son équipe pour l'organisation de ce débat. Je suis créateur d'entreprises ex nihilo, c'est-à-dire que j'ai créé à partir de rien des entreprises. Paradoxalement, je suis ravi de la Flat Tax. On pourra peut-être me jeter des tomates, mais c'est une manière aussi de récompenser le risque de la

création d'entreprise parce que si je me plante, je n'aurai aucune aide. Je n'aurai pas de chômage, ni de revenus et donc, je suis favorable à ce qu'il y ait une redistribution des bénéfices pour ceux qui prennent des risques.

Nous avons une loi pacte qui est très intéressante, qui permet aujourd'hui d'ouvrir le capital aux salariés par le système de l'intéressement et de la participation. Il y a de supers aménagements fiscaux qui sont faits pour les salariés et c'est une vraie avancée pour la répartition des bénéfices auprès des salariés.

Je voulais insister sur un point qui est essentiel, sur les transactions financières. Aujourd'hui, nous avons une sorte d'algorithme financier qui permet de spéculer, c'est-à-dire qu'il y a des programmes informatiques, des robots qui sont capables de sortir, à la fois des ordres d'achats et de ventes sur les marchés financiers qui sont de l'ordre de la femtoseconde, c'est-à-dire une sorte de tsunami d'informations qui sont envoyées sur les marchés pour faire de la micro-spéculation qui est ce que l'on appelle la spéculation quantitative.

Il y a un économiste qui, en 1972, a créé une réflexion sur cette problématique de taxation qui s'appelle TOBIN, la fameuse loi Tobin. Aucun homme politique, que ce soit dans les pays occidentaux ou dans les pays en voie de développement, n'a accepté ou n'a eu le courage politique de taxer ces micro-transactions financières qui sont une hérésie au niveau de la répartition des richesses et ne serait-ce que les taxer à 0,01% ou 0,05% permettrait de récupérer beaucoup de rentrées fiscales. En tant que chef d'entreprise, je me trouve aujourd'hui très taxé et j'aimerais être beaucoup moins taxé pour créer de l'emploi et redistribuer ensuite les richesses. Je dis aussi merci au CICE. Peut-être que CARREFOUR a bénéficié de 2 milliards d'euros, mais grâce au CICE, j'ai pu embaucher une personne en CDI parce que créer de l'emploi en CDD, c'est facile, mais il est bien d'offrir de la pérennité.

Donc, j'aimerais qu'il y ait un courage politique au niveau de la justice fiscale, surtout sur les rentrées fiscales avec ces transactions financières et que les hommes politiques, ou au moins un, puissent avoir le courage d'imposer la taxe Tobin sur ces spéculations financières. Il suffit juste d'un petit peu de courage. C'est quelque chose qui permettrait de faire rentrer énormément d'argent. Là encore, avec l'Europe et la mondialisation, c'est très compliqué, mais un peu de courage, de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace. *(Applaudissements)*

Intervenant : - Je voudrais intervenir en complément à la personne qui est intervenue sur les enfants handicapés tout à l'heure. C'est un gros problème. Les enfants finissent par grandir et pour les adultes handicapés, ce n'est guère mieux. Il y a un problème énorme à régler là-dessus. La situation de la psychiatrie, en particulier en France, est absolument dramatique. Il y a des efforts considérables à faire là-dessus. Nous sommes une société riche et nous avons un devoir de solidarité et d'entraide vis-à-vis de ces personnes-là. Il est extrêmement grave de voir toutes ces personnes qui sont laissées livrées à elles-mêmes. Sur les jeunes que l'on voit dans la rue qui sont un peu à la dérive, on estime qu'il y a à peu près la moitié de ces jeunes qui souffrent de troubles psychiatriques. Ils sont abandonnés par leurs parents et ils sont abandonnés par le système hospitalier. Donc, un effort à faire là-dessus.

Il y avait une personne chercheur tout à l'heure. Je suis chercheur moi aussi et il y a un sujet extrêmement important qui est le Crédit Impôt Recherche. Cela représente à peu près 5 milliards d'euros. C'est un crédit d'impôt qui est donné aux entreprises avec beaucoup de générosité. Il y a même des officines privées qui se proposent de remplir des dossiers de manière à ce que les entreprises puissent toucher ce Crédit Impôt Recherche.

Il y a des entreprises qui jouent le jeu, mais il faut savoir que les grands groupes du Cac 40 touchent le Crédit Impôt Recherche. Même si c'est plafonné, cela représente des sommes absolument considérables. Il y a des banques, des compagnies d'assurance qui touchent du Crédit Impôt Recherche pour faire ce que Monsieur disait, c'est-à-dire améliorer des algorithmes qui permettent d'optimiser la fiscalité. On est loin de la recherche fondamentale.

Je suis chercheur au CNRS. Le CNRS est un établissement qui s'étirole d'année en année. Le nombre de chercheurs diminue. Les crédits consacrés à la recherche diminuent également. Il suffirait de verser la moitié de ce Crédit Impôt Recherche à la recherche publique pour que l'on arrive à sortir le nez des difficultés. Vous voyez, sur la fiscalité, il y a aussi un autre crédit d'impôt qui n'est pas le CICE, mais qui est ce Crédit d'Impôt Recherche qui représente une somme équivalente à l'ISF. Ce n'est pas rien. (*Applaudissements*)

Mme MELLIER : - Oui, au niveau de l'Etat, oui, au niveau du pays, du gouvernement, on peut effectivement s'attaquer aux grandes fortunes qui, elles, placent leur argent dans les paradis fiscaux. Le moyen, c'est de faire sauter le verrou de Bercy. Monsieur

le Maire sait de quoi je parle. Ce verrou de Bercy, c'est le fait que le Ministre des Finances possède la liste de ceux qui envoient leurs profits dans les paradis fiscaux. Aujourd'hui, ils ne veulent pas toucher à cette liste. Ils connaissent ceux qui utilisent leur argent pour la spéculation et non pour l'intérêt général. A un moment donné, il va bien falloir que le gouvernement prenne ses responsabilités vis-à-vis de ceux qui exportent leurs supers profits.

Je pense qu'il y a des grandes compagnies aujourd'hui, notamment des compagnies pétrolières, qui ne sont pas du tout taxées. Je pense à TOTAL. Je pense qu'il faut également, pour faire en sorte que ces entreprises contribuent à l'intérêt général du pays, qu'elles soient taxées. Aujourd'hui, elles ne sont pas taxées parce qu'elles bénéficient du circuit offshore. Il y a des pistes aujourd'hui, mais il faut que le gouvernement prenne ses responsabilités et la meilleure façon de prendre ses responsabilités, c'est d'embaucher du personnel à Bercy pour contrôler tous ceux qui exportent leurs grandes fortunes. *(Applaudissements)*

Monsieur le Maire : - Je connais bien le verrou de Bercy parce que je l'ai combattu. Les poursuites pénales en matière fiscale ne peuvent pas être engagées par le ministère public, donc par le Procureur de la République, mais ne peuvent l'être qu'après un avis positif de Bercy. Ce verrou-là, quand j'étais Sénateur, a manqué de sauter parce que j'avais fait un travail suffisant pour le faire. Cela n'a pas abouti. Et là, je dois aussi à l'honnêteté de dire que dans la dernière législature, il y a un texte qui, à défaut de faire sauter le verrou de Bercy, du moins l'a réduit. Cela va plutôt dans le bon sens, je suis obligé de le dire par honnêteté intellectuelle.

Intervenant : - Je ne peux que vous remercier, Monsieur le Maire. Je suis d'accord avec une personne qui a dit que ce genre de discussion, au final, n'apporterait peut-être pas grand-chose car si l'on écoute bien ce que dit notre Président, ses intentions à lui sont ce qu'il a fait jusqu'à ce jour et qu'il continuera à faire. Pour autant, l'avantage d'avoir organisé ceci est que l'on peut entendre des cris du cœur et certainement des cris de la souffrance.

Tous nos besoins reposent en effet sur le financement et ce que je trouve inadmissible ici en France, c'est qu'il y ait deux sortes d'entreprises : il y a des entreprises dont le taux d'imposition est relativement élevé et plus l'entreprise est importante, moins le taux d'imposition est élevé. Je trouve cela assez extraordinaire. Plus on est riche en France, moins on paye d'impôts. Ceci n'est pas propre aux entreprises puisque c'est

exactement pareil pour les biens privés. Vous avez aujourd'hui des niches qui favorisent celui qui a les moyens d'en profiter, mais certainement pas celui qui ne peut pas en profiter, ne serait-ce que pour se chauffer, ne serait-ce que pour changer son véhicule, ne serait-ce que pour isoler sa maison. Comment quelqu'un qui ne gagne même pas le SMIC peut profiter des niches alors qu'en l'occurrence, si vous avez les moyens, de ce fait vous profitez des niches et vous payez moins d'impôts ?

Je suis pour qu'il y ait un barème d'impôts beaucoup plus élevé, beaucoup plus de tranches, comme il y avait autrefois, ce qui est beaucoup plus réaliste par rapport aux besoins de chacun. Je ne suis pas contre le fait que chacun paye des impôts. Au contraire, c'est une fierté.

Deuxième chose, je trouve inadmissible que l'on ait supprimé l'ISF. En l'occurrence, certains ont été très surpris de voir arriver de l'argent car ils ne le demandaient pas. Pour pallier ce problème, on pique dans la poche des retraités 1.7 point. On le savait, mais on n'en connaissait pas tout à fait le montant. Mais la chose qui n'avait pas été dite, c'est que comme cela ne suffisait pas, on allait nous mettre encore 1.5 point d'indexation et cela fait quand même 3.2 points sur les retraites. Je trouve cela extraordinaire. Dans le même temps, comme on a donné beaucoup trop d'argent à ces riches, on va aller chercher 5 € d'APL aux pauvres, 5 € à nos étudiants. (*Applaudissements*) Je ne comprends pas qu'aujourd'hui, certains puissent encore dire qu'il ne faut pas réinstaurer l'ISF, ne serait-ce que par justice.

Je ne suis pas contre les riches. Au contraire, le fait d'être riche peut égayer la vie quand on voit de belles voitures et de belles tenues. Cela ne me pose aucun problème, mais que chacun paye sa part. Les riches ont bénéficié eux aussi de l'école de France. Ils profitent eux aussi des hôpitaux en France ; ils profitent de tout.

Vous allez me dire, il y a l'évasion fiscale. Monsieur le Maire a parlé d'une loi, mais en l'occurrence, qu'est-ce que la loi Sapin a apporté ? Il y avait beaucoup d'intentions, mais elle a accouché d'une souris. Cela continue. Si cela continue, c'est qu'il n'y a pas de moyens. Si elle avait été aussi puissante que cela, il fallait le faire et peut-être qu'il y aurait moins d'évasion fiscale. Il est évident que les riches ont des capacités à cacher l'argent. Qu'il y ait des richesses ne me pose pas de problème. Les chefs d'entreprises ne me posent pas de problème non plus. Au contraire, j'ai beaucoup de respect pour ceux qui, comme Monsieur, investissent leurs propres deniers. Par contre, je vous le dis très honnêtement, j'ai un dégoût total pour les PDG ou les Directeurs qui

s'engraissent avec des salaires ignobles sans avoir le moindre engagement financier ni le moindre danger pour eux-mêmes. Il y en a presque qui pourraient espérer couler l'entreprise pour prendre encore un peu plus. (*Applaudissements*)

M. NO : - Je voudrais porter un focus sur la précarité, la précarité qui est connue, identifiée, mais également la précarité qui est cachée, c'est-à-dire celle que l'on ne connaît pas, que l'on n'identifie pas. Je suis bénévole au Relais des Solidarités dans une des 4 associations caritatives qui sont hébergées au Relais des Solidarités et je n'oublierai pas de citer l'Épicerie Sociale et Solidaire qui n'est pas une association caritative, mais qui est animée par le CCAS.

Nous recevons au Relais des Solidarités beaucoup de familles qui sont en difficulté, qui sont, pour certaines, en très grande précarité et ces personnes, soit sont orientées par des travailleurs sociaux, soit viennent d'elles-mêmes. C'est ce que j'appelle les familles identifiées en grande difficulté.

Il y a toutes celles qui n'osent pas venir et qui ne sont pas identifiées, ni par les travailleurs sociaux, ni par les associations caritatives. Elles sont généralement poussées à faire cette démarche par leurs enfants, ou parce que les difficultés sont tellement prégnantes qu'elles sont obligées de passer le pas. Là, on se doit d'être particulièrement attentifs à l'accueil de ces familles-là. Parmi les familles en difficulté, nous voyons de plus en plus des classes moyennes qui glissent progressivement vers la précarité, les travailleurs pauvres en quelque sorte, qui ont beaucoup de mal, avec un simple SMIC ou un petit peu au-dessus quelquefois, à faire face aux charges essentiellement de loyers, ce que l'on appelle les charges incontournables, l'eau, l'électricité, le gaz, l'assurance, et qui se retrouvent en fin de mois avec un tout petit reste à vivre, c'est-à-dire les ressources moins les charges, qui ne leur permet pas de vivre. Elles se tournent alors vers les associations qui sont là pour pouvoir les aider à l'alimentaire. Nous sommes tout à fait conscients que l'aide que nous leur apportons n'est pas suffisante. C'est un petit plus. On ne peut pas prendre la place d'un budget qui est insuffisant. C'est un petit plus.

Là, je parlais de l'aide alimentaire, de l'aide au quotidien, mais il me fait mal au cœur de voir des personnes qui sont en recherche de logement et qui ne trouvent pas de logement parce que le parc immobilier est insuffisant. Pourtant, il y a des efforts qui sont déployés à Mérignac, dans la métropole, à Bordeaux, mais qui sont insuffisants pour pouvoir satisfaire tous les besoins. Il y a le secteur privé qui est extrêmement cher

et il y a le secteur public qui est plus accessible et il y a des aides d'Etat. On a parlé de l'APL, bien sûr. C'est un apport, mais ce n'est pas suffisant pour pouvoir aider suffisamment.

Les associations font le maximum pour pouvoir aider ces personnes. Nous sommes toujours contraints à essayer de trouver des solutions. Je parlais du logement parce que c'est le plus gros handicap des familles en difficulté. Soit elles ont déjà un logement et elles ont beaucoup de mal à s'y maintenir, soit elles n'en ont pas et là, ce sont des mois, voire des années pour obtenir un logement décent. Je souligne aussi dans ce contexte difficile la générosité qui est apportée par tous. Bien sûr, je suis à Mérignac, donc j'ai une vue sur Mérignac, mais je crois que le français porte en lui cette solidarité et elle est essentielle pour pouvoir nous aider, nous associations caritatives, mais il y a beaucoup d'autres associations qui aident les personnes en difficulté sous différents aspects et nous comptons beaucoup sur cette solidarité et sur les dons que nous recevons. Nous bénéficions également, mais il faut en justifier l'emploi, de subventions. Elles ne sont pas suffisantes pour pouvoir suffire aux aides que nous apportons, mais elles sont quand même essentielles. Il faut pouvoir en justifier l'emploi et c'est extrêmement rigoureux. Je tiens à le dire parce que j'ai entendu quelquefois, « Oui, mais vous êtes subventionnés ». On justifie par un bilan annuel l'utilisation de ces fonds.

Voilà, grosso modo, la vue sur la solidarité, sur le Relais des Solidarités. Beaucoup ne savent pas ce que c'est et font la confusion avec la Maison des Associations. Le Relais des Solidarités se trouve Avenue du Château d'Eau qui part du Marchand de cycles vers le centre des impôts. Ce Relais des Solidarités se trouve à peu près à 250 mètres sur la droite, avec un grand espace vert devant. C'est un espace qui est ouvert au public. Ce n'est pas un endroit stigmatisant. Vous pouvez y venir. *(Applaudissements)*

Monsieur le Maire : - Merci de votre témoignage et de votre action. Nous allons donner la parole au représentant des Gilets Jaunes parce que si nous sommes là, c'est parce qu'il y a ce mouvement des Gilets Jaunes. Je suis garant ici de l'objectivité des débats. Ceux qui veulent prendre une autre position et qui veulent soutenir la position du Président de la République sont tout à fait libres de prendre la parole et je la leur donnerai. Il est normal qu'il y ait une discussion. Cela fait partie des débats.

Intervenant : - Bonsoir. Ce matin, j'ai vu la Ministre Mme GOURAULT au Pin Galant. Je ne suis pas là pour faire de la polémique. Ce que nous demandons, entre autre,

c'est la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, EDF, gaz, eau. Si l'hiver est très froid, on va avoir une facture EDF énorme. Il faut remettre l'ISF parce qu'avec MACRON, c'est tout pour les riches et les grandes entreprises, comme l'ont dit beaucoup de personnes ici.

Nous demandons, comme je l'ai dit à Madame la Ministre, que les grenades et les Flash-Ball, qui sont des armes très dangereuses qui ont blessé beaucoup de manifestants, soient interdits. Nous demandons le départ de M. CASTANER (*applaudissements*) parce qu'il a insulté et provoqué les Gilets jaunes Pendant des mois et des mois. L'immense majorité des Gilets Jaunes est pacifique. Samedi dernier, j'ai demandé à des camarades Gilets Jaunes de ne pas passer rue St Catherine parce que les commerçants en ont un peu marre, mais je n'ai pas été écouté.

Monsieur le Maire : - Merci Monsieur. Merci aussi d'avoir dit que vous êtes pacifiques parce que dans notre république, il faut se garder de toute violence, qu'elle soit verbale ou physique. Est-ce que nous pouvons changer de thème ?

Intervenant : - Je voudrais m'exprimer très rapidement sur deux réflexions. La première, sur l'impôt que je trouve intéressant de mettre pour tout le monde. Il faut que tout le monde paie l'impôt de façon à ce que tout le monde ait une partie de son salaire ou de ses revenus qui soit reversée à l'Etat. C'est important sur un plan psychologique.

Monsieur le Maire : - Quelqu'un qui gagne 800 €...

Intervenant : - Il donne 1 € d'impôt.

La deuxième chose sur laquelle je voudrais intervenir, c'est au sujet des contrôles des sociétés. Il existe actuellement dans notre pays la Cour des Comptes qui, tous les ans, sort des résultats et demande des interventions aux entreprises ou à l'Etat ou à d'autres personnes et ceci reste lettre morte.

Est-ce qu'il est possible de faire en sorte que ces remarques qui sont faites par la Cour des Comptes soient suivies d'effets et que les gens qui ne se plient pas aux résultats de la Cour des Comptes soient pénalisés fortement ? (*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Est-ce que nous pouvons passer à la transition écologique ?

Intervenant : - Je voulais intervenir sur la fiscalité parce qu'il y a une chose qui est importante. La TVA est l'impôt qui rapporte le plus à l'Etat. La TVA rapporte 150 milliards et l'impôt sur le revenu, 50 milliards. 10% de la population payent 70% de

l'impôt sur le revenu. Pour moi, la TVA est l'impôt le plus juste parce que tout le monde le paye. D'un point de vue pourcentage, cela fait plus sur les petits ménages que sur les grands ménages, mais d'un point de vue financier, les grands ménages payent beaucoup plus de TVA. L'impôt sur le revenu est un impôt linéaire et progressif. Il est progressif. De 0 à 10 000 €, vous payez 0%. De 10 à 15 000, vous êtes taxé à 6%.

Intervenant : - Bonsoir. Je suis Jean-Noël BRUNET. Je vais essayer d'apporter un petit peu de légèreté dans cette présentation. Ce soir, j'ai appris beaucoup de choses. Je savais déjà que la France était le pays où il y avait probablement le plus d'entraîneurs et de spécialistes du football. Je repartirai chez moi en ayant découvert qu'il y a aussi beaucoup d'économistes et de spécialistes de la finance. Néanmoins, nous en sommes là où nous en sommes aujourd'hui.

Pourquoi en sommes-nous là ? Peut-être aussi parce que notre représentation nationale n'est pas tout à fait à la hauteur de ce que l'on pourrait penser qu'elle soit. Merci à vos équipes, Monsieur le Maire, et merci à vous-même, premier échelon de la représentation nationale, d'être présent et d'animer cette présentation puisque c'est une présentation. Néanmoins, je suis désolé, mais notre député, son suppléant ou quelqu'un qui le représente est-il dans la salle ce soir ? (*M. VASQUEZ lève la main*)

Il est vrai que la représentation nationale passe aujourd'hui par notre représentation par les députés, entre autre. Tout le monde dit que le Sénat ne sert à rien. Le Sénat est un contre-pouvoir par rapport à l'Assemblée Nationale. Mais quand on voit aujourd'hui le nombre de votants réels qui s'expriment réellement par rapport au nombre de votants potentiels, cela me laisse perplexe, parce que, je n'en veux à personne ici, un certain nombre d'entre nous ne vont pas au bureau de vote et néanmoins, nous sommes là ce soir pour parler de tout ce qui ne va pas et on ne l'a peut-être jamais dit au travers des urnes. (*Applaudissements*) Donc, il serait quand même bien que la représentation nationale soit revue. Je n'ai pas de recette, mais il faudrait que chacun puisse être à peu près représenté.

Monsieur le Maire : - Vous attaquez un autre thème de ce soir. Je voudrais dire deux choses. La première, c'est que nous avons dans la salle Françoise CARTRON qui est Sénatrice de Gironde et merci à elle d'être présente, et nous avons également Christophe VASQUEZ qui accepte de représenter le député. Si M. VASQUEZ veut prendre la parole, il pourra la prendre.

Mme CARTRON : - Je suis venue parce qu'Alain m'a invitée, mais je n'ai pas souhaité intervenir. Je suis venue pour écouter, pour noter tout ce que vous dites. C'est de cette façon que je nourris mon action, en essayant d'entendre, d'écouter et de porter cette parole là où je peux la porter. On ne va pas faire le procès des parlementaires, s'ils sont présents, s'ils votent ou s'ils ne votent pas. Il y a désormais des pénalités pour les parlementaires absents. Si, si. Il faut dire que sur tous les projets de loi, la loi de finances, tous les projets de loi qui sont d'une extrême importance et qui déterminent l'avenir de notre pays, vous avez un vote public et nominatif. Donc, on est capable de dire qui vote, qui n'a pas voté et ce qu'il a voté. C'est la transparence.

Intervenant : - Je n'ai pas parlé du vote de nos représentants, mais du vote de ceux qui élisent les représentants, dont vous êtes. J'aurais pu monopoliser la parole, mais je le ferai par écrit, à propos du nombre de députés présents et de ceux qui votent.

Monsieur le Maire : - Qui veut prendre la parole sur la démocratie ?

Intervenante : - J'ai entendu le représentant des Gilets Jaunes dire qu'il fallait baisser la TVA pour tout ce qui est électricité, fluides, etc. Il y a aussi une autre solution. On parlait tout à l'heure de logement et je crois que si on construisait des logements mieux isolés, ce serait beaucoup mieux, parce qu'il y a des personnes dans la précarité qui habitent des logements mal isolés et forcément, les factures d'énergie sont très élevées. J'ai la chance d'habiter Mérignac depuis quelques mois. J'ai eu la chance que cette commune puisse m'accueillir parce que cette commune a accepté de construire des logements sociaux et que le logement social, tout le monde en veut, mais jamais à côté de chez soi. Je ne sais pas si c'est de l'écologie, de la démocratie, etc., mais je crois que quand chacun acceptera l'autre, quand on arrêtera de toujours regarder ce que gagne l'autre, parce que ce qui me choque chez les très riches, ce n'est pas qu'ils ne payent plus d'ISF, c'est que visiblement, ils auraient la solidarité sélective. Quand je donne quelque chose, je n'attends rien en retour. Tout ce que vous avez dit ce soir est vrai et intéressant, mais cela ne va pas régler le problème de ceux qui ont peu de moyens aujourd'hui.

Pour conclure, je vais parler en mon nom, mais peut-être aussi au nom de toutes ces femmes qui ne peuvent pas s'exprimer, qui n'ont pas les honneurs de la presse et des tribunes. Quand on est une femme et que l'on prend une décision dans sa vie, on a souvent la double peine parce qu'on se retrouve avec un seul salaire, parce que souvent, on a des carrières qui sont hachées. Pour une femme qui n'a jamais travaillé

de sa vie et qui, malheureusement, se trouve obligée de retravailler parce qu'elle est seule et qu'il faut bien faire bouillir la marmite, c'est la triple peine. Je crois que si notre monde faisait preuve d'un peu plus de solidarité entre nous, les choses iraient beaucoup mieux. Merci. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Je voulais parler sur le thème de la démocratie et de la citoyenneté. Notre Président de la République, M. MACRON, signe des traités qui engagent tous les français. Il en a signé deux dernièrement et il y a également des traités qui sont signés par la Commission Européenne.

Je vais d'abord parler de ceux qui sont signés pour la France. Il y a le traité d'Aix La Chapelle entre l'Allemagne et la France et il y a le pacte de Marrakech pour réguler l'immigration. Il y a des traités qui ont été signés au niveau européen : le TAFTA, le CETA. Il y a le traité avec les Etats d'Amérique du Sud. Les agriculteurs sont très inquiets parce qu'il va y avoir une concurrence très forte avec la filière bovine, le sucre, l'éthanol. Le traité qui concerne Aix La Chapelle va avoir des conséquences politiques, économiques, au niveau de la défense et peut-être même de la défense nucléaire entre la France et l'Allemagne.

Chacun peut faire à son idée, mais les citoyens sont des gens adultes et je ne comprends pas que l'on signe des traités en catimini et qu'il n'y ait pas de débats à l'Assemblée Nationale, qu'il n'y ait pas d'informations aux citoyens pour qu'ils puissent se faire une idée du positif, du négatif, qu'il n'y ait pas des débats avec des experts politiques, avec des politiques, des représentants de partis pour que l'on puisse choisir. Là, non. Tout est fait quelques jours avant en secret.

Je pense que le français est un citoyen adulte, qu'il a le droit d'être informé quand on signe un traité engageant tous les français. Je trouve qu'il est normal que tous les citoyens français soient partie prenante et informés. Cela s'appelle la démocratie et la citoyenneté. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Bonsoir. Je voulais poser une question. Tous ces problèmes que l'on a dans notre société, pour moi, relèvent d'un problème démocratique. Pourquoi ? Parce que cela fait 15 ans que l'on vote pour éliminer. On ne fait rien d'autre qu'éliminer. Je ne cite pas les Maires parce que j'ai une approche envers les Maires. Ce n'est pas parce que vous êtes là Monsieur le Maire que je dis cela, mais c'est une réalité de terrain. Tout le monde le dit. Tout le monde dit que les Maires sont là pour

leur population. Par contre, de plus en plus, on a des Députés qui travaillent un système, qui travaillent un gouvernement. Soit c'était M. HOLLANDE, soit c'était M. SARKOZY, soit M. MACRON. Tous les problèmes que vous êtes en train de citer depuis tout à l'heure, c'est à nos Députés d'y trouver des solutions.

J'ai un vécu ailleurs. Je ne vous cache pas que ce pays m'a tout donné. Mon grand-père s'est battu pour ce pays et ce pays m'a tout donné et la seule chose que je trouve dommage, parce que c'est un pays riche intellectuellement, financièrement, humainement, à tous les niveaux, c'est que l'on est en train de tout perdre. Pour quoi ? Pour des enfants du système. Je les appelle les enfants du système parce que ce ne sont que des énarques, des gens déconnectés de certaines réalités. Je travaille à l'hôpital et je vois la détresse au quotidien. Je vois les gens qui n'arrivent pas à se soigner. Pour 40 €, ils n'y arrivent pas parce que c'est dur. Parfois, on triche. Je suis le premier à tricher. Humainement, je suis le premier à tricher. Je suis contre le système. Je suis contre mes responsables. Pourquoi ? Parce que si on m'enlève ce côté humain que j'ai trouvé dans ce pays...Je parle avec mon cœur. On est en train de perdre l'essentiel. On est en train de perdre cette démocratie qui est chère. Si vous traversez la Méditerranée, vous ne la retrouvez pas. Il vaut mieux que l'on se réveille au niveau de la représentativité. Pour qui va-t-on voter ? C'est cela qui est important.

Je suis désolé. J'ai dit ce que j'avais à dire. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Cela fait plus d'un an que je suis sur Mérignac. Très rapidement, il y a un Monsieur qui est parti, qui a parlé de la Cour des Comptes tout à l'heure. La capacité de la Cour des Comptes à saisir la justice, indépendamment du pouvoir politique, me semblerait être quelque chose d'essentiel.

Pour le sujet en cours et en lien avec le précédent, ce dont j'entends parler depuis tout à l'heure, c'est une crise de confiance générale. Tout le monde se méfie de tout le monde. Tout le monde se méfie de son voisin. On se méfie des riches. On se méfie des politiques. On se méfie des patrons. On se méfie de tout le monde. Ce que j'aimerais bien que les gens comprennent, c'est que tout le pouvoir que nous abandonnons aux élus est un pouvoir qui nous échappe des mains.

Quand on parlait des GAFAs, quand on parlait de CARREFOUR, qui est-ce qui nourrit ces gens-là ? C'est nous tous. Quand on va sur internet, quand on va chercher sur Amazon plutôt que de descendre en centre-ville, c'est bien nous qui les nourrissons.

Reprenons le pouvoir et si nous décidons que ces mecs-là nous emmerdent, nous leur lâchons zéro et ils cessent d'exister. Excusez-moi de dire cela, mais à partir du moment où l'on considère que c'est à l'Etat de gérer cela, on se voile la face et on se met la tête dans le sable. (*Applaudissements*)

On pourrait l'étendre à d'autres sujets. Pour parler des banques, si on considère que les intérêts des banques sont exagérés, on passe un mot d'ordre et on dit : à partir de maintenant, tout le monde dégage ses comptes de la Société Générale. Ce sera la Société Générale, la BNP ou n'importe laquelle et tout le monde bascule sur une autre banque. On fera tomber une banque en faisant passer comme message aux autres que c'est nous qui avons le pouvoir.

Il y a une chose que je voulais dire concernant cette démocratie. Monsieur, vous vous trompez. Nous sommes dans une démocratie représentative. Nous ne sommes pas dans une démocratie participative. A un moment donné, si nous considérons que nous élisons des gens, c'est parce que nous avons évalué ces gens, nous les avons jugés et nous les considérons comme dignes de confiance. Personnellement, je serais plutôt favorable à ce que des élus ou que des grands patrons qui, à un moment donné, font preuve de bassesse dans leur comportement, sortent en slip, je dis bien sortent en slip d'un passage devant la justice. On parle de Carlos GHOSN. Il n'est pas encore jugé et donc, on ne va pas juger de son cas, mais quand je vois qu'après des dizaines d'années, il y a encore des BALKANY qui sont sur la place, cela me fait vomir. Ces gens-là, qui est-ce qui les élisent ? C'est nous. C'est bien nous qui les remettons en place.

Nous sommes dans une démocratie représentative. Réapprenons à faire confiance à nos élus. Pour faire confiance à nos élus et à tous ceux qui nous représentent, cela passe par une inévitable opération de transparence. Oui, Messieurs les élus, quand vous avez des sièges à droite et à gauche, y compris dans les offices HLM, dans les syndicats intercommunaux, dans des syndicats des eaux, d'électricité, il va falloir que vous nous disiez combien vous touchez dans chacune de ces structures. Si ce n'est rien, ce n'est rien. Au moins les choses seront claires. Pour le moment, j'ai entendu un certain nombre de choses. Il y a certainement des vérités, mais il y a certainement beaucoup de fantasme. A un moment donné, il va bien falloir accepter de tailler dedans et de les regarder en face. (*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Juste une observation par rapport à vos propos très intéressants. Une chose technique sur la Cour des Comptes. La Cour des Comptes juge l'Etat et les collectivités territoriales, plus quelques autres. Elle ne juge pas les particuliers. Elle ne peut pas engager de poursuites contre M. untel ou untel. Par contre, il y a des mécanismes. Il y a la Cour de Discipline Budgétaire. Si vous commettez une faute dans la gestion de votre commune, vous pouvez vous retrouver devant cette Cour et il y a toujours le Procureur de la République qui peut vous poursuivre et vous conduire devant le Tribunal Correctionnel.

Sur la transparence, nous avons beaucoup progressé. Franchement, dans la salle, avec Françoise CARTRON, nous sommes peut-être les deux seuls à être totalement transparents. J'ai l'obligation de déclarer mes intérêts. Si je suis dans une association, je dois le déclarer. Si je suis ici, je dois le déclarer. Vous pouvez aller consulter à la sous-préfecture ou à la préfecture et vous saurez quel est mon patrimoine, combien je gagne, etc. Cela ne s'est peut-être pas su, mais nous sommes hyper transparents aujourd'hui, mais effectivement, ce n'était pas le cas il y a quelques années.

Intervenant : - Sur la démocratie représentative, je suis pour la démocratie représentative, mais je pense qu'elle n'est pas efficiente pour un problème qui est celui de l'abstention. Pour diminuer cette abstention, je serais pour l'instauration du vote blanc. Mais comme dans une démocratie, face à un droit, il faut mettre un devoir, je serais pour l'obligation de voter. (*Applaudissements*)

Intervenant : - A propos de la démocratie, la démocratie, de ce que j'en lis dans le dictionnaire, c'est le pouvoir aux citoyens. Certes, démocratie représentative, on peut élire des personnes pour nous représenter, mais c'est néanmoins le pouvoir aux citoyens. La France est un pays démocratique puisque, lorsqu'un traité européen est rejeté par voie référendaire, nous avons là un bel exemple de démocratie quand deux mois après, il est remis en cause par ceux qui sont censés nous représenter à l'Assemblée Nationale. Et là, je m'interroge sur la démocratie. La démocratie, c'est un pays où on peut être Président de la République avec 20% des votants, pas de la population, mais des votants. 18%, me dit-on à côté. C'est une drôle de conception de la démocratie.

S'il y a quelque chose à faire avec ce débat, c'est de recréer les conditions de la démocratie dans notre pays, c'est-à-dire la proportionnelle intégrale à l'Assemblée Nationale pour que chacun puisse être vraiment représenté.

Monsieur le Maire : - Je remarque qu'en Italie, il y a la proportionnelle intégrale et il n'y a pas plus de participation qu'en France.

Intervenant : - Bonjour. Par rapport à la démocratie, j'aimerais que l'on soulève un point qui me semble assez important. Nous sommes dans un pays extrêmement centralisé où tout se passe à Paris. Les décisions se prennent à Paris. L'économie se passe à Paris. On doit aller à Paris pour pouvoir gagner de l'argent. On doit aller à Paris pour pouvoir monter de grosses sociétés. Les autres villes du pays ont de moins en moins de pouvoir et de compétences.

Je voudrais que l'on soulève la question de quelle est la compétence de qui au niveau national. Quelle est la responsabilité du national ? Quelle est la responsabilité des Régions ? Quelle est la responsabilité des Maires ? J'aimerais que le pouvoir soit plus délégué au niveau local, au niveau régional. (*Applaudissements*) Ce n'est pas le cas. Nous sommes dans un pays centralisé. Si on prend un exemple de l'Allemagne qui est un état fédéralisé, ce n'est pas le même cas. Plus de pouvoir aux Régions. Des compétences clairement définies aux Régions, avec de vraies assemblées qui votent des budgets qui ne sont pas contrôlés par l'Etat, mais qui sont contrôlés par la Région. Ce n'est pas à l'Etat de donner de l'argent aux Régions, comme si les Régions étaient obligées de mendier de l'argent. Cela devrait être le contraire, les Régions qui donnent à l'Etat. Il serait intéressant d'en débattre.

Il serait intéressant que l'on débatte des pouvoirs. Qui fait quoi ? A quel niveau se passent les pouvoirs ? Qui décide de quoi ? Et il serait intéressant que l'on débatte également du fait que je pense que dans certains cas, les citoyens devraient être plus partie prenante des décisions, devraient davantage pouvoir voter certaines choses. Il y a des choses qui se mettent en place petit à petit, mais c'est encore trop insuffisant à mon sens, avec des budgets participatifs, des choses de ce type. C'est une bonne chose, mais cela ne se fait qu'au niveau local. On pourrait peut-être le faire un peu plus haut.

J'aimerais revenir sur le débat sur la démocratie, sur la représentativité. Je vous signale quand même que si certaines personnes sont élues avec un faible taux de participation, c'est parce que la majorité des gens ne se bouge pas. Il faut être clair. Il est aussi de notre responsabilité de nous bouger. Si nous trouvons que les élus ne nous conviennent pas, qui est prêt ici à se présenter pour devenir élu ? Qui ici est prêt à prendre de son temps après son travail ? Qui ici est prêt à se bouger pour que les

choses changent ? Il est facile de dire que c'est la faute des autres. Quand il est de notre responsabilité de bouger, on est beaucoup moins nombreux.
(*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Je partage 100% de ce que vous avez dit sur la décentralisation et ce matin, à Madame la Ministre des relations avec les territoires, j'ai dit à peu près la même chose, à savoir qu'il était temps d'engager plus de décentralisation. Ce que l'on sait faire mieux que l'Etat, plus vite et moins cher, il faut le confier aux collectivités territoriales.

Intervenant : - Bonsoir à tous. Un mot concernant l'Europe. Il serait bien d'avoir beaucoup de milliards qui rentrent pour renationaliser nos autoroutes. D'autre part, ces autoroutes ayant été vendues, maintenant Bruxelles demande à la France de vendre ses barrages hydrauliques à différentes sociétés privées, notamment à l'étranger. Or, je vous signale que l'ensemble de la puissance fournie par les barrages hydrauliques représente 5 centrales nucléaires. C'est un scandale que l'Europe dirige tous les pays. Ce n'est pas normal. Est-ce qu'il faut faire quelque chose contre cela et quoi ? Nous avons payé nos barrages, comme nos autoroutes. Bruxelles nous demande de les vendre à l'étranger.

Un mot sur la laïcité. Le Président de la République a convoqué ou va convoquer des responsables de l'Islam pour essayer d'adapter des modifications de la loi de 1905. Or, ce n'est pas à la loi de s'adapter aux gens, mais aux gens de s'adapter à notre loi sur la laïcité. C'est une merveilleuse loi. Nous sommes le seul pays au monde à avoir une loi laïque. Cela nous permet de vivre tous ensemble, chacun chez soi, mais pas dans le domaine public. Merci. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Une remarque sur la démocratie. Vous disiez, comment est-ce qu'on peut se réinvestir des élections et chacun aller porter sa voix ? Monsieur, vous parliez d'Europe. Monsieur, vous parliez de proportionnelle. Je crois qu'il y a des élections bientôt et la première chose à faire, c'est peut-être d'aller voter parce que ces élections européennes sont importantes pour que l'on ait des représentants à Bruxelles et que l'on essaye de voir ce qui s'y passe. La deuxième chose, ce sont des élections proportionnelles. Monsieur disait tout à l'heure que beaucoup avaient voté par défaut. Là, c'est une occasion d'aller voter pour et non pas contre, parce qu'il n'y a qu'un vote et que c'est proportionnel.

Et la dernière chose, pour parler de ces barrages et pour parler de certaines choses dont on a pu parler au niveau de l'Europe, je crois que c'est le meilleur moyen d'aller s'investir et d'aller se dire que le peuple peut réinvestir l'Union Européenne d'une autre manière qu'en passant forcément par des traités et en passant par une Commission Européenne. *(Applaudissements)*

Intervenant : - Je travaille, avec d'autres qui sont dans la salle et que je reconnais, auprès des jeunes, des enfants, etc., et je vais vous parler plutôt d'éducation politique. Finalement, je me rends compte au quotidien - mon travail m'amène à le faire forcément puisque je travaille avec des jeunes qui se sont rendus élus au sein de leur établissement scolaire - d'abord, qu'ils vivent très mal d'être élus au sein des établissements scolaires. Quand on sait que pour certains, c'est le premier pas, c'est quand même dommage.

Ils vont vivre très mal également le fait de s'engager politiquement. J'ai eu des paroles pendant ces derniers mois, notamment à l'occasion des délégués de classe qui avaient peur d'être marginalisés dans la cour, c'est-à-dire qu'il y a une culture antipolitique et du positionnement qui existe.

Je voulais tirer la sonnette d'alarme sur ce point-là. Je pense que nous ratons de plus en plus ce crédo de se dire que nos jeunes doivent être éduqués à la chose politique, que nous avons une responsabilité individuelle, en tant que parents ou grands-parents ou familles ou citoyens quels qu'ils soient, de pouvoir les amener à des débats régulièrement, de pouvoir leur parler de choses politiques parce que ce n'est pas quelque chose de tabou.

Je le dis au regard des réactions au début de ce débat lorsque quelqu'un a parlé de sa couleur politique et que nous avons tous réagi comme, « on n'a pas à parler de politique ». Finalement, pourquoi ? Parce que nous avons des enfants derrière qui entendent ce message en continu : c'est politique, ce n'est pas bon.

Je tire la sonnette d'alarme sur le fait qu'il y a 36 systèmes. Vouloir un autre système ne veut pas dire que le politique est tabou, mais que l'on doit lui redonner une sacrée force, parce que si on veut que la démocratie continue à vivre, c'est-à-dire que quand ils voteront dans 20 ans pour des présidentielles, il faut qu'ils soient éduqués à cela pour avoir envie d'y aller. *(Applaudissements)*

Intervenant : - Concernant la démocratie et la citoyenneté, je souscris complètement à ce qui a été dit sur le vote obligatoire et le vote blanc. C'est une façon de ne pas voter contre ou du moins d'exprimer que l'on n'est ni d'accord avec l'un ni avec l'autre. Cela me semble important.

Par contre, pourquoi est-ce qu'il y a aujourd'hui des Gilets Jaunes dans la rue ? Il me semble que l'une des raisons, c'est le fait que depuis la mise en place du quinquennat, on a synchronisé l'élection du Président de la République et des députés. En quelques semaines, quelques mois, on fait ces élections et ensuite, pendant 5 nous n'avons plus aucun pouvoir.

Intervenante : - Ce n'est pas vrai. Il faut descendre dans la rue et se battre.

Intervenant : - Vous dites exactement la même chose que moi. Nous n'avons plus, au sein des institutions, le droit de donner notre avis et donc, le seul choix qui nous est laissé, c'est de descendre dans la rue. Je suis totalement d'accord et c'est bien pour cela qu'il y a des Gilets Jaunes. Aujourd'hui, nous abandonnons notre pouvoir pour 5 ans et nous n'avons plus notre mot à dire. Je pense que vote blanc, vote obligatoire, très bien. La proportionnelle ne résout pas le problème. Je pense qu'il faut des élections un peu plus souvent.

J'ai une proposition très concrète à faire qui consiste à dire, pourquoi ne pas renouveler les députés par tiers ? Ainsi, nous voterions tous les 2 ans et non tous les 5 ans. Peut-être que quand il y en a qui déçoivent, nous aurions les moyens de les censurer, de les sanctionner. Aujourd'hui, nous ne les avons pas. Donc, renouveler l'Assemblée Nationale par tiers nous rendrait la parole régulièrement.
(Applaudissements)

Intervenante : - Bonsoir tout le monde. Je m'appelle Rama. Je suis Mérignacaise, étudiante à Bordeaux et je suis engagée dans la lutte contre les discriminations du racisme.

Je me permets d'intervenir aujourd'hui au nom de moi-même, avant tout pour parler de l'intervention qu'a eue M. Emmanuel MACRON et les nombreuses interventions qu'il a pu avoir concernant la thématique de l'immigration. J'ai été assez aberrée que dans le débat public aujourd'hui, on parle d'immigration. Or, le sujet n'était pas du tout là. Arrêtons, s'il vous plaît Messieurs-dames, arrêtons de stigmatiser toujours et encore une partie de la population. Arrêtons de mettre les pauvres en face des pauvres, parce

que c'est exactement ce qui est en train de se passer actuellement. Aujourd'hui, on ne parle que de 7%. Quand je parle de 7%, ce sont 7% d'étrangers en France.

Encore une fois, on stigmatise, on essaye de ne pas parler de sujets qui sont réellement importants, notamment la valorisation du salaire. Bien évidemment, je vais parler en tant qu'étudiante de l'augmentation de la bourse pour les étudiants aujourd'hui et je vais faire le lien directement avec cette politique de quotas que l'on veut mettre en place qui est aberrante. Nous connaissons tous ici, je l'espère, l'histoire de l'immigration de ce pays. Si aujourd'hui, moi Rama, fille noire, je suis ici, ce n'est pas par hasard. Il est important qu'on le mette au-devant de la scène.

Je tiens toutes et tous à vous remercier d'être aussi nombreux aujourd'hui et j'espère que les mots que j'ai pu tenir aujourd'hui, vous allez les prendre en considération. Ne nous trompons pas de sujet. Ne nous trompons pas d'ennemi. La République, c'est nous. Elle est blanche, black, beur. Elle sera toujours comme cela. Ne nous trompons pas de sujet Messieurs-dames. Merci. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Simplement sur la démocratie, actuellement, nous n'avons pas une démocratie représentative, mais une délégation de pouvoir. Ce n'est pas tout à fait la même chose. On pourrait dire que l'on donne un chèque en blanc ou pas tout à fait puisqu'il y a un programme, etc. Et une fois qu'on est au pouvoir, on applique ou on n'applique pas, mais c'est une délégation de pouvoir. La démocratie représentative, ce n'est pas la délégation de pouvoir.

Je veux ajouter que pour que la démocratie vive, il y a besoin que soient reconnus les syndicats, les ONG, les associations et il faut aussi que l'on arrête d'avoir un dialogue tous sujets avec le roi parce que les cahiers de doléances, les états généraux, ce n'était pas la République, mais la monarchie. 1789, grande année, mais c'était la monarchie. La République, c'est l'Assemblée Nationale. C'est l'Assemblée Nationale qui doit reprendre le pouvoir. Le représentant du député est là et je crois que cela lui fera plaisir, mais l'Assemblée Nationale doit reprendre le pouvoir et l'exécutif doit prendre en compte les paroles collectives que sont celles des syndicats, des associations, des ONG, des partis politiques aussi, parce que la parole individuelle de chaque citoyen face à l'Etat n'aboutira à rien. Il faut une parole construite collectivement par les citoyens, qu'ils s'organisent et qu'ils acceptent de prendre sur leurs temps de loisirs pour aller à des réunions de partis, de syndicats, etc. Voilà. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Je voulais parler de la puissance des lobbys à l'égard du Parlement Européen, de l'exécutif européen et également face au Parlement français.

Je me suis laissé dire qu'il y avait des textes qui étaient un peu préparés par des lobbyistes et qui arrivaient sur le pupitre des Députés, voire des Sénateurs, et qui permettaient ainsi à des gens puissants de faire passer des textes qui prêchaient en leur faveur. Il s'agit d'un exercice antidémocratique dont il faut se préoccuper.

Sur ce qu'a dit Monsieur concernant les jeunes, il est dommage que les jeunes ne s'attardent pas ou qu'on ne leur donne pas suffisamment le goût de l'histoire et de l'histoire sociale de ce pays parce que beaucoup de gens ont lutté, ont perdu leur vie et si on a un peu de ce niveau social aujourd'hui et que l'on voudrait d'ailleurs défendre pour ceux qui ne l'ont pas, c'est parce les anciens ont beaucoup lutté et donc, il est intéressant de connaître un peu l'histoire de notre pays et l'histoire sociale.

Il y avait tout à l'heure deux personnes qui semblaient s'opposer. L'une disait qu'il serait bon de faire un renouvellement des députés. A ce moment-là, les mandats globaux et totaux devraient être sur 6 ans puisqu'il faudrait un renouvellement tous les 3 ans, mais c'est un détail. Cela ne s'oppose pas au droit de manifester. Il est intéressant qu'une pression de l'opinion, telle qu'elle se manifeste actuellement, puisse perdurer ou se montrer lorsqu'il y a des problèmes qui sont vraiment très injustes. On peut très bien concevoir un renouvellement des Députés et on peut tout à fait concevoir que le droit de manifester intéresse de plus en plus de gens, ceci dans la paix. On peut manifester très efficacement dans la paix. Merci de m'avoir écouté.

(Applaudissements)

Intervenant : - Sur le plan de la démocratie, je suis entièrement d'accord avec le vote obligatoire et avec le vote blanc. J'aurais une autre proposition à faire. Je pense qu'à chaque quinquennat, pourraient être tirées au sort 1000, 2000, 3000 personnes qui auraient pour fonction de pouvoir censurer le gouvernement, mais pas à 50%, c'est-à-dire qu'il faut laisser aux politiques une marge de ne pas être d'accord avec le peuple, mais quand il y aurait 55% ou 60 % de cette assemblée qui dirait « non, stop, on nous a menti ou ce n'est pas ce qui était prévu », on pourrait revenir devant les urnes.

Intervenant : - Bonsoir. Ce que je pense sur la démocratie, c'est qu'il devrait y avoir un respect mutuel. C'est à dire que nous, pauvres petits citoyens, nous devons

respecter les élections, mais en face, la personne qui a été élue doit respecter le citoyen.

Lors du mandat précédent, je voyais Madame la Députée très souvent et les gens qui avaient des questions à lui poser sur son rôle de Députée et sur ses fonctions de Députée pouvaient le faire. Maintenant, hélas, nous avons toujours des contacts avec la mairie, fort heureusement, mais sur le plan du Député, nous ne le voyons plus. C'est un manque de respect total, malgré nos invitations et je lui parle comme je parle à n'importe qui, quel que soit son parti puisqu'il a été élu. Nous ne comprenons pas du tout. Je sais que l'Etat avait une majorité pour l'ancienne Députée et nous sommes peut-être donc sabrés pour cela. Néanmoins, je pense qu'il serait bon que les élus soient plus sur le terrain qu'à la Chambre. Excusez-moi, Monsieur de vous interpellé un peu vivement, mais je crois notre Député est toujours en Chambre.

Désolé, c'est ce qui ressort. Je ne le vois jamais présent sur notre quartier.

Je renouvelle, en tant que Président de la Mutuelle des Locataires, l'invitation, comme j'invite tout le monde et tous ceux qui sont élus, à venir nous voir pour pouvoir voir malheureusement que dans les cités, qu'elles soient HLM ou résidences, nous sommes quand même des cités, ne l'oublions pas. La vie y est très dure. Je suis aussi très engagé. Mon plus beau cadeau, c'est le sourire de ceux qui reçoivent les paroles que l'on peut échanger. Néanmoins, il serait bon que tous les élus, quels qu'ils soient, s'investissent beaucoup plus sur le terrain. Je tiens beaucoup à ce terrain.
(Applaudissements)

Intervenant : - je voudrais vous faire part d'une inégalité fiscale que je souhaite dénoncer. Elle concerne nos anciens qui sont dans les EHPAD. Vous ne les voyez pas, ils n'ont pas de Gilets Jaunes parce qu'ils ne peuvent pas se mouvoir. Ils se retrouvent dans des situations financières qui sont très difficiles, avec quelquefois des retraites très basses.

Ce sont des personnes qui ont, à la sortie de la guerre, construit la France que l'on connaît maintenant, qui ont eu à travailler très dur, avec des retraites qui maintenant sont complètement indécentes, soit parce qu'elles n'ont pas cotisé ; il a des femmes qui n'ont pas cotisé parce qu'elles ont élevé des enfants, qui ont travaillé avec leur mari dans le milieu agricole, dans le commerce. Elles se retrouvent avec des retraites de 700, 800 € et sont maintenant dans des EHPAD avec 2.500, 3.000 € à payer, avec

le personnel et les difficultés que l'on connaît. Cela devient complètement indécent. Ces dames-là ont la double peine. Elles doivent payer énormément. Elles doivent vendre leur patrimoine et demander parfois à leurs enfants de participer parce qu'elles n'ont pas assez de retraite ni de patrimoine.

Savez-vous ce que l'Etat a fait ? Il a pondu un beau texte qui dit que l'accueil dans un établissement hébergeant des personnes dépendantes ouvre droit à une réduction d'impôt. C'est formidable ! Cette réduction d'impôt s'élève à 25% des dépenses payées retenues dans la limite de 10.000 €. Ceux qui payent des impôts, c'est-à-dire qui ont eu la chance d'avoir une retraite un petit peu plus confortable, décente, peuvent déduire ces sommes-là. En revanche, ceux qui n'ont que 800 € de retraite ne peuvent rien déduire.

Il faudrait au moins que l'Etat puisse apporter à ceux qui sont dans ces situations-là cette réduction d'impôts. Bien sûr, 1.500 €, ce n'est pas grand-chose, mais quand on a à payer 2.500 ou 3.000 €, il serait le bienvenu. J'espère que ce sera pris en compte un jour ou l'autre et le plus rapidement possible sera le mieux.

Intervenante : - Juste une suggestion par rapport aux Députés. Il pourrait y avoir des réunions obligatoires, c'est-à-dire que deux fois par an, les Députés soient obligés de faire ce qui se passe ici ce soir, qu'il y ait vraiment un contrat passé, avec une large information auprès de la population.

Intervenante : - Je voulais rappeler que notre organisation des territoires est assez complexe, voire compliquée puisqu'il n'y a pas que l'Assemblée Nationale. Vous votez aussi aux cantonales, pour les Députés, pour le Président, etc. L'organisation n'est pas toujours bien perçue et on ne sait pas trop ce qu'ils font. Il faut vraiment creuser pour savoir à quoi servent les cantonales, à quoi servent les Conseillers Départementaux, Régionaux, etc. On se demande aussi si cela n'influe pas sur l'efficacité de tous ces niveaux.

Ce que je constate, c'est que maintenant, on ne se déplace plus en carriole. On a également le numérique. Pourquoi y a-t-il encore autant de cantons ? N'y aurait-il pas à revoir la manière dont c'est conçu ? Avons-nous besoin d'autant de Conseillers Départementaux ? Avons-nous besoin d'autant de Députés ? Bien sûr, à condition que l'on se donne les moyens ensuite de fonctionner.

J'avais une remarque à faire. Plus de proportionnalité, pourquoi pas, mais il ne faudrait pas revenir à la 4^{ème} République où l'on était incapable de gouverner parce qu'en France, il faut reconnaître que nous avons une petite préférence pour la guerre des tranchées, au contraire des allemands qui ont une expérience de la coopération et de la cogestion. Nous sommes en France et c'est vrai que nous aimons bien batailler, ce qui est valable au niveau des partis politiques.

Monsieur le Maire : - Sur le premier point, est-ce qu'il y a trop d'élus, trop de collectivités ? Cela reste un vaste débat. Nous avons réduit un certain nombre de choses. Par exemple, les Conseillers Départementaux étaient 61 il y a quelques années et ils ont été divisés par deux dans toute la France.

La question est au-delà. A quoi servent-ils ? Il y a beaucoup d'élus dans le monde rural qui sont des bénévoles. Lorsque des branches tombent lors d'une tempête, ce sont les élus qui y vont. Si on ne les avait pas, il n'y aurait pas forcément des fonctionnaires pour le faire. Il faut quand même regarder qu'il y a peut-être beaucoup d'élus, mais que tous ces élus font un boulot important. J'en connais beaucoup et ils ne chôment pas. Ils travaillent du matin jusqu'au soir et le weekend. Il n'y en a pas beaucoup qui travaillent autant.

Intervenante : - Monsieur le Maire, vous manquez tous de visibilité. Nous ne savons pas trop ce que vous faites. Qui sait que ce sont les Conseillers Départementaux qui gèrent les aides sociales, qui s'occupent des déchets, etc. ? Maintenant, il y a les Communautés de Communes, Bordeaux-Métropole, etc., et nous ne savons plus qui fait quoi.

Monsieur le Maire : - Chacun a sa spécialité. Le Département s'occupe du social et essentiellement des collèges. La Région, de tout ce qui est développement économique et de certains types de transports. La Commune, plutôt des services de proximité. Donc, chacun ne se marche pas sur les pieds.

Intervenante : - Ce n'est pas l'impression que cela donne.

Monsieur le Maire : - Est-ce qu'il faut s'en tenir aux impressions ? Parfois, il faut aller gratter pour voir ce qu'il y a derrière.

Intervenante : - Au travers de tout ce qui a été dit, tout le monde pense que c'est à l'Etat de tout faire. On a une tradition centralisatrice, mais l'Etat ne décide pas tout non

plus. Or, vous n'êtes pas visibles, excepté au niveau municipalité où vous êtes proches. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Pour l'instant, on est sur la 5^{ème} République. Or, elle a été réformée à quatre ou cinq reprises sans que cela l'améliore. Or aujourd'hui, elle est complètement dévoyée. Comment a-t-elle été dévoyée ? On vote pour le Président et par la suite, pour les Députés. Il faut inverser le système et voter d'abord pour les Députés et ensuite pour le Président. Aujourd'hui, on constate qu'une fois que le Président a été élu, alors qu'au début il avait 18% des voix des inscrits, il se retrouve avec un vote de 63% des voix, ce qui est absolument faux parce que si l'on regarde le nombre d'inscrits, il n'a pas atteint les 50%.

Je ne suis pas pour la diminution des Députés. Il faut des élus - depuis la révolution, on oublie que la population a augmenté et que la charge des élus est importante -, à condition qu'ils se présentent, qu'ils fassent des réunions et qu'ils exposent leur politique et ce qu'ils ont fait à l'Assemblée Nationale. Une fois qu'ils ont été élus sur de belles paroles, ils font le contraire de ce qu'ils disent. C'est pour cela qu'il y a de plus en plus d'abstentions. Il faut voir pourquoi les gens ne vont plus voter. C'est parce qu'ils ne croient plus en rien. M. CHIRAC voulait lutter contre la fracture sociale. Il s'est fait réélire, mais il a fait le contraire. M. SARKOZY voulait gérer le pays en bon père de famille. Après, on a eu, « Mon ennemi, c'est la finance », et M. MACRON a dit : « Moi, je suis le nouveau monde. », pour poursuivre l'ancien. On berne les citoyens. C'est pour cela qu'il faut inverser l'élection présidentielle et l'élection des Députés.

Monsieur le Maire : - Je crois que l'on ne peut pas dire que du mal de la 5^{ème} République.

Quand on est en plein marasme parlementaire, qu'il y a une instabilité pas possible, que les gouvernements succèdent, quand on choisit un ministre, puis un autre pour arriver à avoir une majorité parlementaire, la 4^{ème} République est le règne du troc, avec la proportionnelle. C'est le règne du grand bazar.

Ensuite, c'est la crise coloniale et l'Algérie française et on sort de la crise, à la fois sociale, politique et coloniale, par la 5^{ème} République et par de nouvelles institutions et cela fait quand même 60 ans que cela dure. Il faut réformer la 5^{ème} République. Mais entre la 5^{ème} République d'aujourd'hui et celle de 1958, il y a quand eu déjà beaucoup d'évolutions. Sans doute qu'il faut la réformer pour donner davantage de participation,

mais ne jetons pas la 5^{ème} République aux orties comme si elle n'avait pas été utile.
(*Applaudissements*)

Intervenante : - Bonsoir. Je voulais prendre la parole avant la transition écologique et revenir sur les EHPAD. Il faut savoir que nous sommes de plus en plus vieillissants et qu'il va falloir de plus en plus de structures pour accueillir nos personnes âgées vieillissantes. Il y a des EHAPD qui sont très bien et d'autres qu'il faudrait revoir. Il faudrait que les APA qui n'ont pas augmenté depuis des années et des années augmentent, qu'on les remette aux normes et que l'on crée des emplois pour les EHPAD. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Sur le cumul des mandats. Je tiens au cumul des mandats parce qu'en matière de démocratie, il n'y a rien de tel que le cumul des mandats. Qu'on le veuille ou non, on l'a retiré et on voit où l'on en est maintenant à l'Assemblée Nationale, avec un nouveau parti composé de personnes qui n'ont aucune expérience de rien du tout. Le cumul des mandats, avec des Maires de petites communes qui arrivaient en qualité de Députés, apportait au moins une connaissance de ce qui se passait à la base.

Le deuxième avantage était financier car le doublement de l'indemnité de Maire d'une commune importante et de député était plafonné et cela faisait une économie. Vous allez me dire que c'était peanuts. J'en conviens, mais quand on parle des problèmes financiers, il faut quand même aller jusqu'au bout.

Je trouve malheureux que l'on ait retiré cette capacité d'apporter la connaissance de la base à l'Assemblée Nationale.

Intervenante : - Juste une parenthèse sur l'éducation, si cela ne vous dérange pas. Je pense que nous avons de très gros efforts à faire avec les politiques qui sont menées actuellement et depuis un petit moment. Cela fait un moment que l'on veut que tout le monde aille à l'université. Moi la première, je fais partie de la génération des années 90. On a voulu amener tout le monde au baccalauréat, et heureusement parce que cela instruit beaucoup de monde, mais aujourd'hui, on est dans une politique où l'on veut mener 50% d'une promotion à un niveau de master.

C'est très bien. J'ai pu faire des études supérieures, j'ai eu cette chance, mais aujourd'hui, je travaille aussi à l'université et je vois que les universités étouffent. Tous les ans, on reçoit des messages du Président de l'université nous demandant si nous, travaillant à l'université, on peut loger des étudiants parce qu'il n'y a pas de logements.

On a des profs qui saturent, des amphis qui saturent. Il n'y a même plus de place dans les calendriers pour faire rentrer des groupes de cours et pour quoi derrière ? Pour faire des chômeurs. Je le dis parce que c'est mon expérience personnelle. J'ai fait un master en recherche en biologie. Je suis chercheur, je travaille à l'université, maintenant à l'INSERM et on souffre tous du chômage, quel que soit notre domaine de formation. On a des diplômes, mais derrière, on n'en fait rien du tout et on n'est pas payé à la hauteur de nos diplômes. On galère et on a des contrats de 6 mois, un an, et on est déjà chanceux d'avoir ces contrats-là.

A côté de cela, on a toujours des gens qui continuent de dénigrer les filières professionnelles, de refuser d'envoyer des gens en alternance, de créer des lois sur l'alternance, disant qu'un étudiant en alternance, pour sa protection, n'a pas le droit de monter sur un escabeau, n'a pas le droit de toucher à un outil, alors que ces jeunes sont volontaires et que les gens qui ont ces entreprises sont volontaires pour embaucher ces jeunes et pour les former. Aujourd'hui, quelqu'un qui sort avec un CAP d'électricité ou n'importe quoi, ou des métiers manuels qui sont en train de se perdre, gagne mieux sa vie que nous, diplômés des universités.

Cela soulève un autre sujet qui est que les diplômes universitaires en France sont complètement dévalorisés par rapport au reste du monde. Aujourd'hui, avec un doctorat en France, on ne fait pas grand-chose. Par contre, avec un diplôme d'ingénieur, on fait beaucoup. Je n'ai rien contre les écoles d'ingénieurs, mais je pense qu'il y a une proportionnalité à remettre et un niveau de diplômes à revaloriser et également dans les filières professionnelles parce qu'on a besoin de cette main d'œuvre et on en aura toujours besoin.

Il serait bien que nos élus l'entendent et arrêtent de faire des lois qui demandent à tout le monde d'aller à l'université. On ne vit pas avec des cadres dans notre pays. Voilà ce que je voulais dire. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Je voulais apporter mon témoignage. Cela fait 10 ans que je suis dans la transition énergétique. J'ai vu 8 ministres de l'écologie et de la transition énergétique. Par contre, j'ai subi pendant 10 ans le diktat des grands corps d'Etat. Il y a 2 ans, j'ai décidé d'aller porter le fer contre eux, de défendre la collectivité. J'ai été chef d'entreprise et directeur. J'ai découvert une caste. Je suis désolé, mais si vous croyez encore que votre petit bulletin dans l'urne va influencer ce pays, c'est non. Ces gens-là ont plus de pouvoir que vos élus. Ils sont là, ils sont immuables.

Je peux prendre des exemples concrets. J'ai travaillé sur des décrets de loi. Je les ai vus passer entre mes mains. D'un revers de main, ces gens-là vous les balayent et choisissent autre chose. J'ai réussi, avec des Sénateurs, avec des Députés, à faire passer un décret en septembre. Le 29 septembre, ce décret a été signé par le Premier Ministre. Donc, on s'est dit ouf, on a gagné. 3 jours après, une poignée de Députés qui n'étaient pas dans la boucle ont fait un recours et ont tout planté. Ces gens-là, à mon avis, étaient sous l'influence de lobbyistes. J'aime bien les chiffres également. Il faut voir qu'en France, on est 23^{ème} pays d'Europe sur les énergies renouvelables sur 27. Je pose la question : où est la démocratie ?

Ce que je propose, c'est plus de pouvoir dans les provinces. C'est à dire halte à l'Etat jacobin qui centralise tout, mais plus pour un Etat girondin, un Etat où les provinces récupèrent un peu plus de pouvoir. Ces énarques sont les champions des tableaux Excel, mais derrière, ils ne connaissent rien de la vie de nous tous. Et puis, ils sont des milliers à 10, 12, 15.000 € par mois. Il y aurait du ménage à faire. Embauchons plus de police, plus d'infirmières, plus de justice, plus d'enseignants, mais revenons aussi aux véritables fonctions de base de l'Etat. Hélas, nous sommes pollués par tous ces gens-là. Voilà ce que je voulais dire. (*Applaudissements*)

M. PRADELS : - Bonsoir tout le monde. Je suis un peu déçu de cette assemblée, je vous le dis tout de suite, parce que tout le monde oublie que nous avons une chose très importante devant nous, c'est la dégradation du climat et la disparition de la biodiversité. Nous allons mourir. La planète vivra, mais nous, nous allons mourir. Effectivement, la fiscalité, c'est peut-être important dans l'immédiat, mais pas pour nos petits-enfants. Nous allons laisser à nos petits-enfants des déchets. C'est ce dont il faut que l'on s'occupe maintenant, tout de suite. C'est ce qui est le plus important et de cela découlera tout le reste.

Effectivement, il y a des problèmes de démocratie. Rien n'est formidable. Il faut regarder l'histoire. J'entendais tout à l'heure que l'on critiquait la 4^{ème} République. Moi, je ne la critique pas. Elle a fait la Sécurité Sociale. Elle a fait beaucoup de choses. Elle a reconstruit le pays. Effectivement, il y avait des problèmes de démocratie parce que c'était la proportionnelle et que c'était difficile parce qu'on se confrontait aussi à d'autres personnalités. La proportionnelle intégrale est quelque chose de difficile. Regardez au Parlement Européen, cela fonctionne relativement bien. Bien entendu, les gens ne sont pas très contents de certaines lois européennes, mais qui les a

signées ? Ce sont nos gouvernements. Nous sommes en tort. Cela fait 50 ans que nous votons mal.

La biodiversité, c'est ce qui est important maintenant, tout de suite. Il est dommage que l'on en parle très tard ce soir car beaucoup de gens sont partis. Je pense que les questions de biodiversité sont les plus importantes dans l'avenir. Merci.
(Applaudissements)

Intervenant : - Ce que je regrette, c'est que les politiques n'aient pas de projet à moyen et long terme. Changer une chaudière, c'est bien, mais c'est à courte vue. Quel est notre projet ? Comment voulons-nous vivre dans 10 ans, 15 ans, 30 ans ? Quelle société voulons-nous ? Est-ce qu'on veut remettre l'humain dans nos villes, dans nos sociétés ? Comment veut-on organiser les transports ? Comment veut-on organiser les habitations ? C'est un sujet qui est extraordinaire. Quel politique a un projet d'avenir ? Il faut un projet sexy, un projet emballant. On aborde le sujet par le petit bout de la lorgnette. C'est idiot. Il faut resituer les choses avec une perspective. Il faut aller de l'avant. Il faut qu'on laisse un monde sympathique à nos enfants. On est ridicules. Les politiques n'ont aucun projet, aucune envergure. Je suis désolé. Citez-moi un homme politique qui défende un vrai projet de société dans 15 ans, 20 ans, 30 ans. Il faut une vision et personne n'a cette vision en France et peut-être aussi dans les autres pays européens, mais il faut que l'on travaille sur cette vision, au moins au niveau européen.

La deuxième chose que je voudrais dire et qui m'agace, c'est que l'on parle du diesel. On dit qu'il ne faut plus utiliser des voitures diesel pour la pollution. C'est très bien. Aujourd'hui, que fait-on des voitures diesel ? Il semblerait que les voitures diesel que l'on ne veut plus en Europe partent en Afrique. Est-ce que vous pensez que c'est une bonne chose ? Franchement, c'est abominable. Là encore, on voit les choses par le petit bout de la lorgnette. On ne forme qu'une seule planète. Ce n'est pas parce qu'on ne va pas les utiliser en Europe que ce sera mieux en Afrique. *(Applaudissements)*

Monsieur le Maire : - Toute la difficulté, c'est toujours le global et le local. Il faut regarder loin, mais il ne faut pas se casser la figure parce qu'on n'a pas vu le rocher qui est devant soi.

Intervenante : - J'avais une réflexion qui rejoint le thème de l'écologie. Je suis maman et j'ai découvert - ce que tous les parents savent aujourd'hui - qu'il y a des produits qui

sont toxiques pour nos enfants. Des produits qu'ils ingèrent et des produits avec lesquels ils sont en contact. Tout le monde le sait. L'information est assez bien faite là-dessus. Mais combien de parents peuvent aujourd'hui se permettre de protéger vraiment leurs enfants ? Combien de parents peuvent se permettre de se payer des couches à 70 € par mois qui sont les seules couches aujourd'hui du marché qui protègent leurs enfants ? Combien de parents peuvent nourrir leurs enfants en bio et uniquement en bio ? Combien ? Là, nous sommes dans une question où le pouvoir d'achat rejoint la protection sanitaire de l'enfant.

Cela me pose un problème. J'ai la chance de pouvoir protéger mes enfants, mais pourquoi est-ce que les autres ne peuvent pas le faire ? Est-ce que ce n'est pas à l'Etat, aux pouvoirs publics d'obliger, d'accompagner l'industrie et d'obliger les normes à protéger nos enfants ? Ce ne sont pas les 80 km/h qui vont avoir un impact dans l'année, comme il nous l'a été indiqué. C'est dans 10 ans, dans 15 ans, dans 20 ans. Ces politiques ne seront plus là, mais ce sont aussi nos enfants et il est du devoir de l'Etat de les protéger et de protéger tous ceux qui peuvent se permettre de les payer ou non. Si on oblige, en accompagnant, on obligera aussi à une production au volume. Aujourd'hui, il est reproché à ces produits d'être chers, parce qu'il y en a peu, parce qu'on a le choix. Quand on a le choix, on remplit aussi son frigo pour le reste de la famille et pas seulement pour les plus petits. Si on avait une politique en volume, le prix unitaire baisserait et serait accessible pour tous.

Je crois que c'est une histoire de volonté politique. Cela ne peut pas se faire en un an ou en 2 ans, mais quand j'entends, comme vendredi dernier, que certains produits sont probablement dangereux - je pense au glyphosate -, on dit que l'on va reculer, mais pourquoi reculer, alors que l'on va l'accompagner ? C'est une question dans le temps et cela nous concerne tous.

Encore une fois, ce sont les lobbies. Est-ce que ce n'est pas à nous citoyens d'être lobbyistes et de porter cette parole-là ? Il n'est pas normal que l'on puisse protéger ses enfants uniquement quand on a les moyens. C'est le devoir de l'Etat. Je suis scandalisée chaque fois que je vois des parents qui achètent des produits et qui me disent : « Je n'ai pas le choix. Je ne peux pas faire autrement. Je ne peux pas remplir mon frigo autrement que comme cela. » Ils savent que c'est une bombe à retardement. Cela me rend malade. (*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Merci. Cela me fait penser à quelque chose. Tout à l'heure, quelqu'un a dit qu'il fallait réduire les taux de TVA sur les produits de première nécessité. Je crois effectivement que ce serait une mesure utile. Je propose également de les réduire sur les produits bio. D'abord, chacun pourra aussi accéder au bio et derrière, on constitue une filière.

Intervenant : - Bonsoir. Une personne disait qu'elle était déçue par le débat. Moi, je ne suis pas déçu par le débat de ce soir parce que je trouve qu'il y a quand même des choses positives qui sont formulées et je trouve qu'il est très intéressant de donner la parole aux citoyens parce qu'il n'y a pas suffisamment d'occasions, entre les élections, pour que les gens s'expriment et je crois qu'il faut aussi que les choses remontent de la base et soient prises en compte par nos élus, par nos représentants.

Je voudrais intervenir sur la transition écologique. Bien sûr, c'est un vaste sujet. C'est un sujet extrêmement important. Je vais faire une ou deux propositions qui ne sont pas de moi, mais je les reprends. Nous avons dépensé dans les années passées environ 3.000 milliards d'euros pour la crise financière. La Banque Européenne a injecté à peu près 2 ou 3.000 milliards pour soutenir les banques. Quelqu'un a dit, et c'est assez vrai, que cela n'avait pas vraiment soutenu l'économie réelle.

Pourquoi ne pourrions-nous pas investir au niveau européen une somme de cet ordre-là dans la transition écologique ? Il n'y a pas eu d'inflation malgré les 2.000 milliards qui ont été injectés et cela n'a servi à pratiquement rien. Cela donnerait du travail aux gens. C'est du travail non délocalisable. Donc, cela pourrait résoudre un certain nombre de problèmes. Je crois que ce sont des problèmes extrêmement urgents qu'il ne faut pas laisser de côté.

On ne peut pas opposer l'écologie, la fiscalité, le social et la démocratie. Le problème de l'environnement, comme beaucoup d'autres problèmes, ne peut être pris qu'au niveau européen. Il y a des élections européennes. Donc, je crois qu'on a l'occasion de peser, même s'il ne faut pas se faire trop d'illusions, mais je crois qu'il faut peser dans le choix des élections européennes. Quelqu'un a dit tout à l'heure que la fiscalité n'était pas homogène au niveau européen. C'est vrai et c'est un drame. Comment voulez-vous, quand on a des pays qui taxent les entreprises à 15% et d'autres à 30%, qu'il n'y ait pas de concurrence et comment voulez-vous qu'il n'y ait pas des problèmes ? Nos élus nationaux ont un poids colossal, donc n'oublions pas le rôle des Etats au niveau de l'Europe, mais je crois qu'il faut que les citoyens exercent leur

pouvoir pour être un petit peu plus durs au niveau européen pour lutter pour l'homogénéisation fiscale et sociale au niveau européen. On ne s'en sortira pas autrement. Je pense que c'est extrêmement important.

Il y aurait d'autres propositions concrètes simples. Un exemple : en Allemagne, il y a des consignes pour le verre, pour le plastique, pour les canettes, etc. Pourquoi n'y a-t-il pas ces consignes ici en France ? C'est bien une histoire de lobby. Certes, on recycle le verre, mais c'est une aberration énergétique parce que cela coûte une fortune en termes d'énergie. Il vaudrait mieux avoir des systèmes de consignes pour récupérer tout cela. Il y a des exemples européens dont on pourrait s'inspirer. Merci.
(Applaudissements)

Intervenante : - Bonsoir. Il existe déjà au niveau international des normes sociales dans le travail, des normes environnementales et elles ne sont pas forcément respectées par nos entreprises multinationales. Je pense que l'une des premières choses serait de conditionner, quel que soit le type d'aides, les aides aux entreprises au respect des normes existantes et ensuite, conditionner les aides aux normes nouvelles qui pourraient être votées au niveau national, entre autre.
(Applaudissements)

Intervenante : - Je voulais intervenir sur la biodiversité, sur le bio. Je pense qu'il serait plus efficace dans un premier temps, plutôt que de toujours viser le Parlement Européen, le Parlement national et les plus hautes strates, de viser le local. Il y a des choses que l'on peut faire au niveau régional. Je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas y avoir des initiatives de prises pour accompagner la reconversion des agriculteurs, pour les aider à passer un cap. Je pense que localement, on peut faire beaucoup et que l'on atteindrait plus d'efficacité en se reposant sur le local plutôt que d'attendre toujours que cela vienne de l'Etat ou de l'Europe.

Intervenante : - Depuis des années, nous constatons que nous sommes dans le curatif et absolument pas dans le préventif. Je suis infirmière au CHU. Nous avons de plus en plus de pathologies et qui n'a pas des personnes malades de cancers dans son encourage ? Je parlais de l'autisme tout à l'heure. C'est plurifactoriel. Il n'y a pas une cause, mais la cause environnementale y est pour beaucoup. Effectivement, à un moment donné, quand nous voyons que dans nos hôpitaux, nous manquons de moyens, je pense qu'il faudrait agir sur la prévention et je pense que l'on s'y retrouverait dans nos lits d'hôpitaux. *(Applaudissements)*

Intervenant : - Je voulais vous inviter à faire un exercice et à regarder autour de vous les personnes dans la salle. Nous sommes en train de parler de développement durable. Est-ce que vous voyez beaucoup de jeunes de 20 ans ? Est-ce que vous voyez des trentenaires ? Où sont les quadras ? Depuis le début de la soirée, je vois des quinquas + qui sont en train de deviser sur l'avenir. Quand on parlait de GAFSA tout à l'heure, qui est-ce qui consomme les GAFSA ? Qui est-ce qui va acheter sur internet ? Ce sont tous ceux qui ne sont pas là ce soir. Nous sommes en train de râler, d'imaginer un monde pour ceux qui ne sont pas là ce soir.

Est-ce que vous ne vous dites pas quelque part qu'il y a un problème ? Il y a deux solutions : soit les jeunes sont fatigués, et je ne le crois pas, soit les jeunes ne croient plus en nous. Je peux vous dire qu'il y a plein de jeunes qui ne sont pas fatigués, qu'il y a plein de jeunes qui s'engagent, mais ils ne s'engagent pas ici et je trouve que c'est particulièrement préoccupant. Soit les questions que nous nous posons ne sont pas les questions du futur...

Monsieur le Maire : - C'est une vraie question. Il faudrait sans doute des heures et des heures pour savoir pourquoi.

Intervenante : - C'est gentil de me laisser la parole. Je vais parler au nom des jeunes. Je suis née en 94. Première problématique, au collège, on avait des cours de citoyenneté, d'éducation civique. Aujourd'hui, la majorité de ces cours-là ont été utilisés pour remplacer des cours quand les profs étaient absents. Ensuite, le second problème, c'est que nous, les jeunes, nous nous sentons un peu étouffés par tout ce qui se passe. Il y a un gros problème de communication. Néanmoins, je suis positive et je dis que notre engagement n'est pas comme on a l'habitude de le voir. On s'engage autrement. Comment ? D'abord, sur les réseaux sociaux. C'est un espace public comme les autres. Il y a plein d'initiatives de jeunes qui mettent en place des micros-vidéos pour parler de thématiques et surtout, de la thématique écologique. Je suis à la fac en sociologie. On parle beaucoup d'environnement. C'est une thématique qui nous parle énormément et nous essayons d'agir au quotidien dans nos pratiques, notamment par rapport au textile, aux vêtements. Nous sommes loin d'être débiles. Le blouson que je porte vient de Chine, c'est sûr, vu le prix que je l'ai payé. On sait très bien que cela a un impact écologique. On le sait. On est dans une génération où on nous a appris à trier. On sait tout cela, mais je pense que l'on s'engage autrement. On s'engage sur les réseaux sociaux. On s'engage ailleurs.

Moi, j'ai pris la décision de m'engager ici et maintenant. Pourquoi ? Parce qu'on est venu me chercher. On est venu me donner un tract. Je sais que tout le monde n'a pas cette chance. Il y a aussi une question d'éducation. Souvent, les jeunes qui s'engagent font partie des classes les plus aisées et très peu des classes populaires, parce qu'il y a une question de sensibilisation. On ne va pas vers eux ; on ne va pas discuter avec eux. Je ne suis pas complètement d'accord avec ce que vous dites, Monsieur. Je trouve que vous stigmatisez une partie de la population en disant cela. Les jeunes s'engagent, mais les jeunes ont un peu peur. Quand on voit ce qui s'est passé à Mantes-la-Jolie avec des lycéens qui vont manifester dans la rue et qui se font limite humilier par des policiers, cela ne donne pas envie de s'engager. Quand je vais aux manifestations des Gilets Jaunes, que l'on est plein de jeunes et que l'on se fait gazer et lancer des projectiles par les policiers et que l'on entend des propos haineux autour de soi, non, on n'a pas envie de s'engager sur le terrain. On s'engage autrement. Quand on entend des commentaires racistes, homophobes, sexistes et tout ce que vous voulez, on est là aussi. Les jeunes s'engagent peut-être autrement, mais ils s'engagent. (*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Je crois que Monsieur n'a pas exactement voulu dire cela. Il a posé une bonne question. La question de Monsieur était : pourquoi n'y a-t-il pas de jeunes ici ? Il n'est pas allé au-delà.

Intervenant : - Tout simplement pour dire que les jeunes, parfois, ne sont pas motivés parce qu'ils manquent d'informations. Où est-ce qu'ils trouvent leurs informations ? Sur Facebook. Les jeunes sont beaucoup plus présents sur le terrain que vous le croyez. Il faut quand même arriver à les respecter pour qu'ils nous respectent. N'oubliez pas cela. Pour la plupart, ils m'appellent Jean-Marie. Je les ai connus tout minots et ceux qui n'étaient pas minots, je leur ai parfois remonté les bretelles à ma méthode.

Je voulais parler de l'avenir de la planète. On parle toujours de la France et de l'Europe, mais je pense que M. PRADELS sera peut-être intéressé, que faisons-nous de nos déchets ? Que faisons-nous de nos usines polluantes ? Ma charmante épouse est africaine et elle hérite, elle et ses compagnons, de nos usines dont on ne veut plus, de nos déchets qui sont trop fastueux et que l'on ne veut pas liquider dans nos pays européens. Est-il normal que l'on pollue d'autres pays pour, nous, être plus tranquilles ? L'exploitation d'uranium, par exemple, dans mon Limousin natal, a vite

été abandonnée puisqu'il était moins cher et qu'il n'y avait pas de syndicats dans certains pays africains et que, surtout, il n'y avait personne pour râler. L'uranium n'est qu'un exemple.

Intervenant : - Je voudrais faire un tout petit retour en arrière pour faire le lien avec ce qui a été dit par 2 personnes et déboucher sur une proposition concrète. Monsieur a dit tout à l'heure très justement, concernant les grands défis écologiques, que ce n'est pas avec le remplacement de la chaudière que nous allons y arriver. Ce sont des problèmes d'organisation des territoires. Ce sont des problèmes d'aménagement et d'investissements. Il faut repenser tout cela et cela coûte un bras et demi.

En fait, les politiques n'ont pas de vision d'avenir sur ces sujets-là, c'est clair, et ensuite, il y a le nerf de la guerre qui est l'argent. Ce qu'a dit Monsieur tout à l'heure, c'est que la BCE a injecté dans l'économie 1.000 milliards par an depuis 2011, 1.100 milliards par an au niveau de l'Europe depuis 2014. Elle l'a fait quasiment sans aucune contrepartie. Elle a injecté cet argent dans les banques en leur prêtant de l'argent à des taux négatifs. Elles vont rembourser moins que ce qui leur a été prêté, à l'unique condition qu'elles augmentent leur portefeuille de près de 2,5%, c'est-à-dire peanuts. Le constat qui a été fait, et je cite des sources comme l'OCDE, etc., c'est que 11% de cet argent est allé dans l'économie réelle et tout le reste est allé à la spéculation.

La proposition que je voudrais faire est très simple. On interdit cela car ce sont bien nos politiques qui fixent la stratégie de la Banque Centrale Européenne. Donc, il ne faut pas dire qu'ils n'en ont pas les moyens, mais encore faudrait-il qu'on le leur demande.

Intervenant : - Pas du tout. La Banque Centrale Européenne est indépendante.

Intervenant : - On est bien d'accord, sauf qu'on en nomme les dirigeants. C'est comme l'indépendance des journalistes. On ne va pas rentrer là-dedans.

Intervenant : - La question est sérieuse. Vous parlez de 1.000 milliards. Vous dites que le Président est nommé par les hommes politiques en Europe.

Intervenant : - Il est nommé par les Etats, d'une façon directe ou indirecte. En tous les cas, nous devons mandater nos politiques pour qu'ils fassent pression, de façon à ce que ces 1.100 milliards continuent à être injectés, mais avec des conditions d'affectation significatives à l'écologie. Et là, on aura peut-être enfin les moyens de donner des aides pour - je cite une mesure au hasard - isoler les bâtiments. 50% des

émissions de dioxyde de carbone en France sont liées aux dépenses de chauffage des bâtiments. On ne nous parle de rien à ce sujet-là. Il faut isoler l'ancien. Dans 50 ans, on n'aura toujours pas résolu le problème parce que la vraie passoire énergétique est dans les bâtiments anciens.

Intervenant : - Chez nous, en France. Vous parlez de l'Europe, vous parlez de la France. Vous êtes imprécis sur la façon dont on fonctionne. C'est important. Vous avez un Parlement. Il va y avoir des élections européennes. Il y a des mouvements qui prônent le « New Deal Vert » C'est quelqu'un qui est le mieux placé en Europe pour savoir ce qu'est la crise européenne. C'est un ancien ministre des finances de Grèce. On a fait pleurer et on a assassiné ce peuple pour sauver ce que les banques françaises avaient investi dans ce pays. Mais si vous aviez tout perdu de vos investissements, croyez-vous que le système qui serait né aurait pu être un système non barbare ? Il n'y a pas d'illusions à avoir. Les banquiers n'ont aucune sympathie, certes, mais si vous sauvez la base de la banque et qu'ensuite, les hommes politiques font leur travail à refonder un nouveau système, là on peut y arriver. Mais comme vous n'avez que des ruines, n' imaginez pas que ce sont les humanistes qui triomphent. Ce sont les mafias et les barbares. Voilà.

Intervenant : - Aujourd'hui, ce sont bien eux qui sont en train de se servir.

Intervenant : - Pas tout à fait de se servir. Ils vous ont aussi sauvés. Je ne suis pas leur avocat, bien loin de là, mais chacun son travail et à un moment donné, vous allez voter le 23 mai. Il y aura je ne sais combien de listes et vous aurez le choix. En France, tout le monde est écologiste, mais on ne le retrouve pas dans les scrutins. Ils ont tous les défauts, certes, mais à un moment donné, il y a le passage en tant que consommateurs et il y a aussi la réalité des urnes. Vous ne pouvez pas toujours reprocher le fait que les gens qui défendent des idées ne soient pas là pour les défendre. Vous ne les avez pas choisis. Vous ne leur avez pas donné mandat. Comme la nature déteste le vide...

Intervenant : - Nous devons leur donner mandat d'agir dans ce sens-là et de faire pression. Il n'y a aucun problème là-dessus.

Monsieur le Maire : Juste une petite observation sur cette idée que les politiques n'ont pas de vision. Est-ce que les politiques n'ont pas de vision en matière d'écologie ? Je n'en ai pas l'impression. Je dirais presque qu'ils ont trop de visions. Il y a la COP 21,

il y a des conférences, des programmes. Il y a des politiques qui ont des visions à très long terme.

Le problème n'est pas là. Le problème est de savoir ce que l'on fait dans l'année qui vient et comment on le fait parce que, finalement, le problème de l'écologie est sans doute le même problème que celui de la démocratie. Si on veut faire une taxe sur les carburants avec une vision écologique, on voit tout de suite qu'il y a un mouvement social derrière. La difficulté de l'écologie, c'est la démocratie. Comment, dans une démocratie, arriver à faire progresser la cause écologiste ? Pour moi, c'est la vraie question.

Intervenant : - Je voudrais aborder un sujet qui est important à mes yeux. C'est le nucléaire qui nous amène vers une véritable catastrophe financière. La Cour des Comptes a émis un rapport il y a 2 ans sur le grand carénage. C'est prolonger les réacteurs actuels. Le coût a été estimé à 150 milliards. Les EPR sont un fiasco. Nous sommes rendus à 11 milliards. Il faudrait en construire 3 ou 4, selon certains 4 ou 5, pour pouvoir aller vers la transition énergétique et donc, l'ardoise va se monter à 60 ou 70 milliards de plus. Sur le démantèlement, rien n'est clair et personne ne sait vraiment comment le faire. J'ai échangé sur le sujet avec Corine LEPAGE. Elle estime l'ardoise à 400 milliards. Prenons 300 milliards. Etes-vous prêts à payer l'électricité 15% plus cher pour financer cela ? Si vous faites un petit calcul, il faudrait lever 20 000 € par foyer fiscal. Est-ce que vous y êtes tous prêts ? Quel cadeau allons-nous laisser à nos enfants et petits-enfants au niveau financier ? L'ardoise va être lourde et personne n'a la réponse.

Je conclurai par une petite phrase de St Exupéry qui a dit : « On n'hérite pas la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants. » (*Applaudissements*)

Monsieur le Maire : - Tout le monde est d'accord là-dessus, mais après, on n'a pas fait avancer le schmilblick.

Intervenant : - Honnêtement, j'ai senti vers la fin une petite tension sur des appréciations un peu différentes des uns et des autres et ce Monsieur qui était un peu déçu de voir que la question de la transition énergétique arrivait au moment où tout le monde s'en va. Je pense qu'il ne faut surtout pas en tirer des conclusions négatives sur l'intérêt que l'on porte à ces questions. Pour moi, tout cela est lié. Il ne faut pas dire que tel sujet est plus important que tel autre. Tout est lié. Les questions que nous

avons traitées d'emblée sur le pouvoir d'achat sont les questions qui ont été posées par le débat actuel, qui ont été posées par les Gilets Jaunes et par le mouvement social et syndical en France.

Forcément, cela rebondit, mais si on prend la question de la transition énergétique, je suis pour le ferroutage qui est une des possibilités qui pourrait nous amener à moins polluer. Pourquoi est-ce que le ferroutage ne se fait pas ou trop peu ? Parce qu'il y a une réponse qui est toujours la même : rentabilité.

Tant que l'on n'aura pas le courage d'examiner tous ces problèmes globalement en comprenant que c'est la loi d'airain du capitalisme qui empêche de trouver des solutions écologiques, qui empêche de trouver des solutions sociales, qui empêche de trouver des solutions fiscales, je crois que nous aurons abordé des choses très intéressantes, mais que nous n'aurons pas creusé suffisamment. A côté de cela, je suis content de ce débat parce que je trouve que ce que nous faisons n'est pas rien. J'ai des amis en Belgique qui sont fiers de ce qui se passe en France, qui m'envoient des SMS, des mails pour savoir où nous en sommes parce qu'ils aimeraient avoir de tels débats. Il faut que l'on s'en saisisse. Il faut se saisir des élections européennes qui sont le 26, mais il ne faut surtout pas oublier de penser.

Nous avons, depuis une quarantaine d'années, pensé capitalisme, pensé pouvoir. Ils étaient influencés par la pensée unique ultralibérale. Il faut sortir de ces schémas de pensée et là, nous arriverons à trouver des solutions qui pourront satisfaire à la fois nos intérêts pour la planète et nos intérêts pour nous-mêmes parce que tout cela est lié. J'ai une vision systémique des choses et je ne veux pas changer la société par petits bouts, mais dans sa globalité. (*Applaudissements*)

Intervenant : - Je voudrais répondre à ce qui s'est dit avant, à savoir, comment fait-on pour la transition écologique, pour sauvegarder la planète afin que ma génération et les générations futures vivent dans un monde propre. Il y a la question qui a été évoquée sur les logements sur la rénovation thermique. Je voulais relater un exemple que j'ai vu dans le quartier de Beaudésert, il y a quelques jours. J'ai été extrêmement choqué et scandalisé d'apprendre cela. Une habitante me disait qu'elle payait chaque année 2.500 € en énergie parce que son logement est une passoire thermique. Je trouve cela consternant. Et il y en a beaucoup.

J'avais une idée concrète qui me venait. Il y a des crédits d'impôt qui permettent d'isoler son logement, sauf qu'il y a un barème maximum de 8.000 € par part. Pourquoi ne pas faire un crédit d'impôt qui soit progressif, c'est-à-dire par exemple si votre logement est classé F au niveau diagnostic énergétique, vous aurez un crédit d'impôt plus important que s'il est en catégorie A pour pouvoir avoir le même niveau d'isolation ? Il faudrait que les propriétaires le fassent pour les locataires. Il y a les particuliers, mais il y a aussi les barres d'immeubles.

Monsieur le Maire : - Voilà une bonne proposition. Merci.

Il y a la question de l'Etat, mais nous l'avons abordée tout à l'heure avec la démocratie.

Intervenant : - C'est une question à M. le Maire. Ne pensez-vous pas que s'il y avait plus de transports en commun gratuits les gens utiliseraient moins leur voiture, donc moins de pollution ?

Monsieur le Maire : - C'est un vaste débat. Il y a des collectivités qui ont fait le transport gratuit. La dernière qui vient de le faire est la Communauté de Communes de Libourne. Si vous discutez avec la Communauté de Communes de Libourne, ils vont vous dire que nous ne pouvons pas le faire sur la Métropole. Si nous faisons la gratuité totale aujourd'hui, nous sommes privés de recettes et je crois qu'il manquerait 30 M€. Or, il y a un moment où il va falloir renouveler tout le matériel ferroviaire. La difficulté est de trouver les recettes par ailleurs.

Mme MELLIER : - Dunkerque, ville de 250 000 habitants, l'a fait.

Monsieur le Maire : - C'est la seule ville en France qui fait la gratuité, mais je pense que c'est une bonne idée qu'il faudrait étudier parce que je crois qu'il y aurait un effet. Cela dit, il faut trouver les 30 M€ qui manqueraient.

Intervenant : - Je suis au Conseil d'Administration du Club des Entreprises de Mérignac. Nous avons travaillé sur le PDIE. Malheureusement, l'impact gratuit des transports est mineur. Ce qu'il faut, c'est éviter que les gens ne rentrent dans Bordeaux Métropole. C'est en périphérie qu'il faut créer plus de parcs-relais pour déposer sa voiture, plus d'espaces de coworking à l'extérieur de Bordeaux Métropole. Le sujet est intéressant.

Monsieur le Maire : - C'est une idée qu'il faut poser sur la table. Comme toujours, il faut trouver l'équation financière.

Intervenant : - Dans de grandes villes comme Amsterdam ou en Norvège, etc., les voitures sont interdites dans une partie de la ville. On pourrait le faire dans de grandes Villes comme Paris, Bordeaux...

Monsieur le Maire : - Cela pose le problème du péage urbain. Si vous mettez le péage urbain, il y aura encore plus de Gilets Jaunes. Cela veut dire que les gens du sud Gironde, du Médoc, ne pourront pas rentrer en ville. A Londres, il y a le péage urbain et que se passe-t-il ? Vous ne voyez que des voitures de riches car le riche peut se permettre de régler le péage urbain. A Amsterdam, il n'y a pas de péage, mais une politique de stationnement pour les véhicules qui est très stricte. Il y a les vélos. Ici, nous développons beaucoup les pistes cyclables.

Mme CASSOU-SCHOTTE : Je voulais réagir sur ce débat sur la transition écologique qui est fondamental. Je pense que Monsieur avait raison tout à l'heure de dire qu'il faut voir les choses dans un système. Si, sur les propositions de péage urbain qui sont faites là, il est répondu que cela va déplaire à certains, non, il ne faut pas l'appréhender de cette façon. Le péage urbain est effectivement une solution possible. Ce n'est pas la solution, mais il faut repenser tout le modèle des transports. Lorsque vous proposez les transports gratuits, ce n'est pas si simple parce que cela renvoie à l'argent public. Avec quel financement ?

Nous voyons bien qu'il faut aborder la transition écologique dans un changement de modèle et il ne faut pas opposer l'un à l'autre, le social, l'économie ou l'écologie. Tout va de pair. On peut créer des emplois par les énergies renouvelables. On peut favoriser les transports doux dès lors que l'on rend le transport accessible, mais dès lors également que le transport collectif balaye tout le territoire et pas simplement une partie. Il y a également les transports doux dans les transports avec les pistes cyclables en continu. Cela veut dire que nous sommes capables de nous dire que nous ne pourrions plus vivre demain comme nous vivons aujourd'hui. Il faut changer nos comportements, notre façon de voir. Il a été parlé tout à l'heure de réduction des déchets, de recyclage, de consignes. C'est vraiment une manière de vivre différente.

La transition énergétique est un des thèmes de ce débat qui est très intéressant, mais cela ne devrait pas être un des thèmes. C'est un thème en soi. C'est vraiment dans quelle société voulons-nous vivre demain, sans pour autant opposer le social à l'écologie comme le gouvernement l'avait fait en proposant une taxe sur le carburant qui n'a pénalisé que ceux qui étaient les plus en souffrance sociale et financière alors

que les avions ne sont pas taxés. On a parlé des lobbies. Ne rejetons pas les propositions qui sont faites ce soir d'un revers de main, il faut y réfléchir, mais nous n'avons pas, nous, à y répondre ce soir.

Intervenant : - Je voulais rebondir sur un point. En fait, on n'a pas du tout abordé l'aspect économie circulaire qui est une des solutions à tous les problèmes que l'on peut avoir aujourd'hui puisque le principe serait d'arrêter de produire en grande quantité sur une chaîne, d'acheter des produits qui durent un certain temps parce qu'ils ont été programmés pour tomber en panne, pour ne pas être réparés. On ne peut même pas extraire les différents composants parce qu'on n'a pas pensé dans la conception à la façon dont on les avait assemblés. Donc, tout cela repose sur une feuille de route qui a été déterminée l'année dernière au niveau du gouvernement. Par contre, c'est vraiment une façon totalement nouvelle de revoir notre façon de consommer. Au lieu d'acheter des nouveaux produits, on peut utiliser des produits de seconde main. On peut travailler sur des choses de proximité. C'est quelque chose qu'il faut mettre en avant et dont tous les politiques devraient expliquer l'intérêt. Je ne sais pas qui connaît dans la salle le principe de l'économie circulaire.

Monsieur le Maire : - Sur Mérignac, nous avons un projet de recyclerie.

Intervenant : - Il serait intéressant de regarder ce que les autres font. Sur plein de thèmes que nous avons abordés ce soir, il y a beaucoup d'exemples qui existent dans les pays étrangers.

Sur le principe de la taxation, on est toujours sur de la taxation en pénalité, et non incitative. Je prends la ville de Rotterdam qui était la ville la plus embouteillée au monde. Elle a utilisé les caméras qui étaient sur les routes et elle a regardé quelles étaient les voitures qui étaient le plus fréquemment sur les routes et elle les a contactés pour leur dire : « Nous voudrions mettre en place une expérimentation. Est-ce que vous êtes partants ? » Ils ont récolté le nom de gens qui étaient intéressés et ils ont calculé le pourcentage de voitures qu'il faudrait enlever dans le trafic pour qu'il n'y ait plus de bouchons, à savoir 8%. Ils ont contacté ces gens et leur ont dit : « Si vous acceptez de partir avant ou après le moment où il y a des bouchons, nous allons vous rémunérer. » Cela supprime les embouteillages. Les embouteillages créent de la pollution puisque les véhicules n'avancent pas. Là, nous sommes sur de l'incitation. Ils n'ont pas payé les gens en argent, mais en leur donnant des titres de transports.

Monsieur le Maire : - C'est très intéressant. A la Métropole, nous avons un système pour favoriser le covoiturage où nous donnons quelque chose aux gens qui acceptent de covoiturer. Je suis tout à fait pour ces approches très pragmatiques.

Mme AUDOIT : - Pour rebondir sur l'économie circulaire que vous avez mentionnée, à Mérignac, on réfléchit entre citoyens au sein du Conseil de Développement que je représente ici. Nous sommes 60 citoyens, dont 20 tirés au sort parmi 1000 personnes sur les listes électorales. Je vous invite, vous et autour de vous si vous le souhaitez. Je ne sais pas comment on peut procéder exactement, mais nous réfléchissons cette année au thème du zéro déchet qui peut mêler des enjeux, tant écologiques que fiscaux et de pouvoir d'achat surtout.

Il y a plusieurs façons de s'engager. Vous avez parlé de la responsabilité du consommateur. Je suis enthousiaste par rapport à ce que j'ai entendu ce soir.

Monsieur le Maire : - Je vous remercie de ce débat. Je vous souhaite une bonne fin de soirée.

Clôture des débats à 22 h 30